



## LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

### POURQUOI les machines gèrent-elles la monnaie dans les boulangeries ?

**ROBOT.** « Gardez cet argent que je ne saurais toucher. » C'est ce que semble dire l'expression du visage de nombreux boulangers lorsqu'une poignée de pièces leur est tendue. Ces dernières années, les automates de paiement deviennent monnaie courante. Pourquoi un tel engouement ?

La nuit est tombée place du Busca, la file des travailleurs fatigués déborde jusque sur le trottoir de la boulangerie. Anthony plisse les yeux et devine à travers la buée qui recouvre les vitres qu'une place s'est libérée dans la boutique. Le stress commence à monter, son tour arrive et il ne parvient pas à apercevoir les produits entre les têtes des clients. « Une baguette tradition, bien cuite s'il vous plaît », finit-il par lâcher dans un réflexe salvateur. Là, au moment d'attraper son pain, il tend brusquement sa main libre. La boulangère se fige et lève les bras en l'air : « Non non, dans la machine. Juste ici. » L'arme redoutable que le jeune homme a brandie vers la boulangère est un billet de 5 euros. « Je suis toujours surpris quand on refuse mon argent, mais ça m'amuse d'utiliser la machine », explique ce dernier dans un sourire. Sylvie sort de la boulangerie après lui, la mine boudeuse et les mains pleines de pâtisseries : « Ça m'exaspère cet automate ! Je le trouve désagréable, ça rompt les rapports humains. » Dans le viseur de cette professeure à la retraite, la C110. Cette monnaieuse automatique de 60 kilos a le monopole des échanges de monnaie au sein de l'échoppe Au croissant au beurre. « Ça ne fait pas perdre le contact, au contraire ! Quand la machine s'occupe de la monnaie, ça nous laisse plus de temps pour parler au client », explique Anne-Laure Saint-Criq. La même machine équipe depuis quatre ans sa boulangerie dans le quartier Patte d'oie. Léo Jeanneton dirige la société JDC Midi-Pyrénées, qui commercialise le dispositif : « Cette machine présente trois avantages majeurs. D'abord l'hygiène, puisqu'il n'y a plus de contact entre les produits alimentaires et le numéraire. Ensuite, ça évite les erreurs de caisse et les malversations. Enfin, c'est un gain de temps certain pour le comptage du soir. » L'arrivée de la C110 a bien simplifié la tâche d'Anne-Laure Saint-Criq : « Je fais les comptes en 15 secondes. Avant je perdais 15 à 20 minutes à vérifier et combler les écarts de caisse. » Un



luxe qui n'accroît pourtant pas la rentabilité de la boulangerie. La machine coûte 18000 € à l'achat, ou de 500 à 700 € par mois en location. « C'est un modèle haut de gamme, une vraie chambre forte. En cas de braquage, l'employé ne peut pas l'ouvrir, seul le gérant dispose du code », argue Léo Jeanneton. JDC Midi-Pyrénées a vendu ou loué une vingtaine de monnaieuse en 2017. Toutefois, selon Anne-Laure Saint-Criq, l'humain a encore de beaux jours devant lui : « Aux heures de grosse affluence, je repasse à la caisse enregistreuse. Le temps que la machine rende la monnaie à un client, j'en ai déjà encaissé cinq. »

Gabriel Haurillon ✍



COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.11  
LES RAISINS DE LA COLÈRE  
DES AGRICULTEURS

En vue p.12  
LATIFA IBN ZIATEN  
NOBÉLISABLE



## FAKE NEWS : cure de désintox

L'hebdo de sources sûres

© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 08 > 14 FÉVRIER 2018 • N° 775

R 29141 - 0775 - F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE JOURNÉE ...  
... ordinaire

est édité par Scoparl News-Médias 3.1  
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse  
Tél : 09.83.27.51.09  
redaction@lejournaltoulouse.fr  
Registre du commerce :  
RCSB 803 281 880  
N° Commission Paritaire:  
1016 C 83361  
ISSN : 2425.1151  
Dépôt légal à parution

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Rémi Demersseman

RÉDACTEUR EN CHEF :

Séverine Sarrazat  
redaction@lejournaltoulouse.fr

RÉDACTION :  
Axelle Szczygiel, Martin Gausseran,  
Séverine Sarrazat, Marie Larpent, Paul Périé,  
Nicolas Bélaubre, Vanessa Vertus, Fleur  
Olagner, Thomas Gourdin, Océane Redon,  
Gaël Cerez, Gabriel Haurillon et Maylis  
Jean-Préau.

CHEF DE PROJET WEB :  
Olivia Marian

CORRECTION :

Thomas Gourdin

PHOTOGRAPHES :

Franck Alix et Hélène Ressayres

MAQUETTE :

Venise Abed

IDENTITÉ VISUELLE :

www.cathycombarous.fr

ANNONCES LÉGALES :

Tél. : 09.83.27.51.41

annonceslegales@lejournaltoulouse.fr

Le Journal Toulousain est habilité

à publier les annonces légales

et judiciaires en Haute Garonne

Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.

ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros

et le contenu numérique.

SERVICE COMMERCIAL

(annonces légales et parutions publicitaires) :

Véronique Lapeyre et Sylvie Cotillec

Tél : 07.62.89.26.21

service.commercial@lejournaltoulouse.fr

IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)

Pol. Ind. Casa Nova

Carrer Pla de l'Estany s/n

17181 Aiguaviva (Girona)

Journal fondé en 1997 par André Gallego



Il est 9h et la rédaction s'emplit peu à peu d'une agitation ordonnée. La journée commence comme d'habitude devant la machine à café. Les journalistes discutent entre eux des différents sujets qu'ils pourraient traiter, quand Martin, stagiaire, fait irruption dans la pièce : « J'ai trouvé une idée de brève pour les pages "Le Fil d'actu" de cette semaine ! Une association publie sur Facebook la directive d'un magasin demandant à son service de sécurité de refuser l'entrée aux SDF », lance-t-il, heureux que la veille, effectuée sur les réseaux sociaux porte ses fruits. « Attention ! », s'exclame un journaliste. « Il s'agit d'un réseau social et rien ne dit qu'il ne s'agit pas d'une fausse information. » Ce à quoi Martin répond : « Il y a la photo sur le post de la note de service en question ! » Mais, une image ne fait pas foi. Discussion au sein de la rédaction : « Que se passe-t-il lorsqu'un internaute partage une information nuisible à quelqu'un et qu'elle s'avère fausse ? » s'interroge le stagiaire. « C'est de cette façon que se colporte une fake news, une fausse nouvelle », rétorque l'un des journalistes. Tel un virus, elle peut se propager à des millions de personnes pas suffisamment vigilantes, qui prennent pour argent comptant tout ce qu'elles lisent sur Internet. « Consacrons-y un dossier ! » lance la rédactrice en chef... « Pour en comprendre les enjeux et proposer quelques pistes de réflexion. »

Tranche de vie de la rédaction du JT



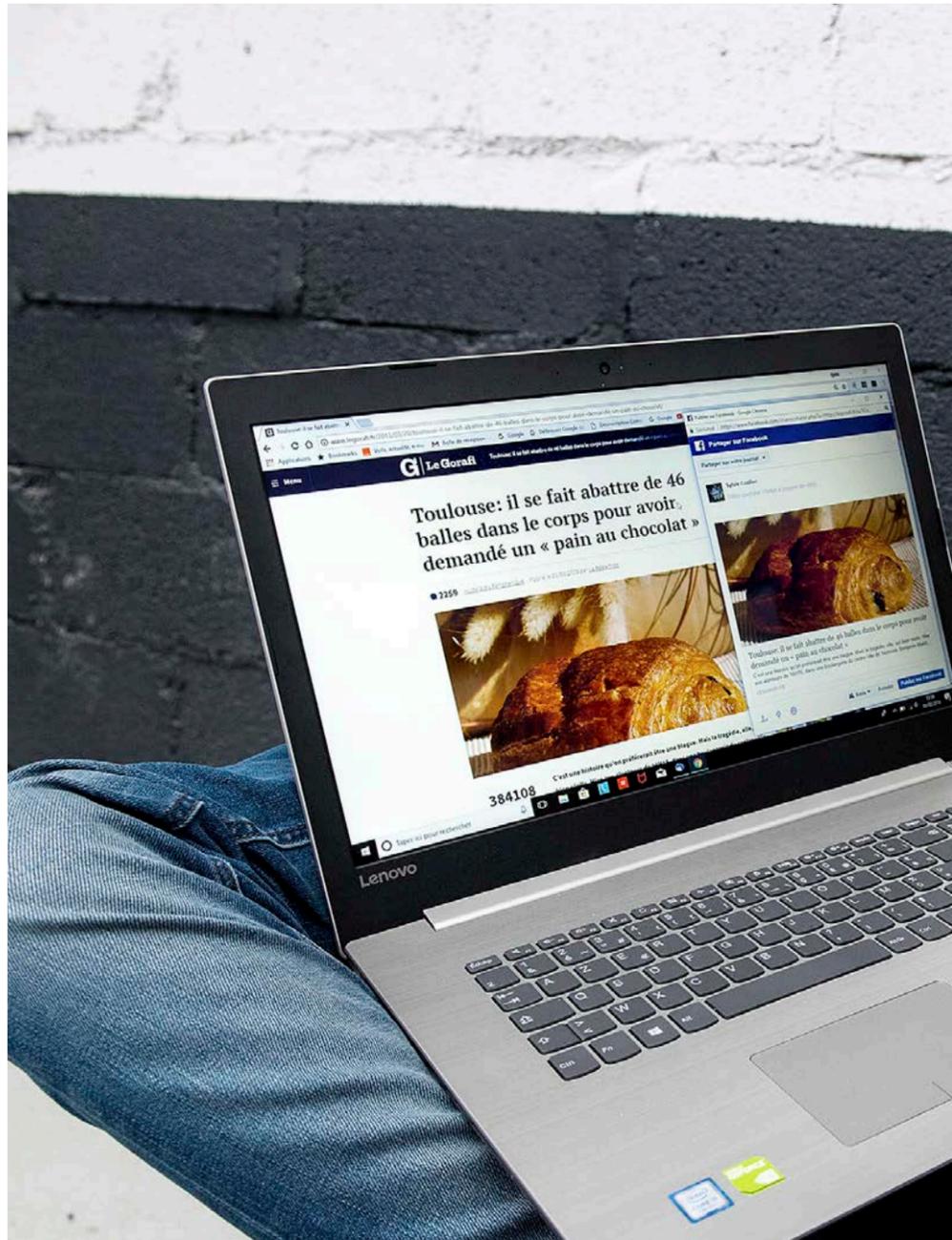
**#SHUTUPDEATH**



NIGÉRIA : MÉDECINS DU MONDE RÉHABILITE DES CENTRES DE SANTÉ DÉTRUITS PAR LE CONFLIT ET SOIGNE LES POPULATIONS DÉPLACÉES. FAITES UN DON SUR MEDECINSDUMONDE.ORG

### 3 COMPRENDRE

**CONSCIENCE.** Faits alternatifs, post-vérité, fake news... Ces termes apparus ces dernières années dans l'actualité sont venus troubler les frontières de la réalité. Avec l'avènement des réseaux sociaux qui en démultiplient la vitesse de diffusion, l'information est aujourd'hui un enjeu majeur, cible de toutes les tentatives de manipulation. Au point qu'Emmanuel Macron a annoncé début janvier la préparation d'une loi pour lutter contre le phénomène. En attendant, c'est toute la société qui se mobilise pour se protéger de la désinformation. Ateliers de sensibilisation en milieu scolaire ou dans les bibliothèques, outils scientifiques... Cette semaine, le JT a rencontré ceux qui oeuvrent pour apprendre à démêler le vrai du faux.



Jt

# FAKE NEWS : *cure*

**D**es requins dans les rues suite à une inondation; la sous-préfecte de Saint-Martin quittant l'île après le passage de l'ouragan Irma; un deuxième tireur sur la scène de la fusillade à Las Vegas; l'État français qui réserve plus de 77000 logements HLM pour l'accueil des migrants... Autant de fausses informations auxquelles beaucoup de Français ont cru. « Dans le langage courant, une fake news désigne seulement une nouvelle erronée ou décontextualisée, un banal canular ou un acte parodique. Mais dans certains cas, il y a une volonté de nuire. Et c'est là qu'elle devient dangereuse », s'inquiète Martine Corral-Regourd, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Toulouse 1 Capitole.

« Dans certains cas, il y a une volonté de nuire. Et c'est là qu'elle devient dangereuse »

Les réseaux sociaux amplifient le phénomène : « Ils augmentent considérablement la viralité d'une fake news puisque leur transmission est sans limites en termes de localisation et de temps », souligne l'experte.

Une fausse information peut ruiner la réputation d'une personne ou d'une entreprise : « Elle peut également modifier le cours de la bourse,

voire même influencer des élections comme cela a été le cas aux États-Unis », précise Martine Corral-Regourd. Ainsi, le Congrès

américain enquête actuellement sur une possible ingérence russe dans le succès de Donald Trump via les réseaux sociaux, et notamment par la diffusion massive de fake news. En tête

de liste, celle sur la maladie dont aurait souffert Hillary Clinton, la rendant inapte à gouverner le pays. « Et même si l'impact est difficile à mesurer, nous savons que ce type de manipulation peut convaincre un indécis », assure Robert Bourgoing, journaliste et enseignant à l'Institut supérieur de journalisme de Toulouse (ISJT).

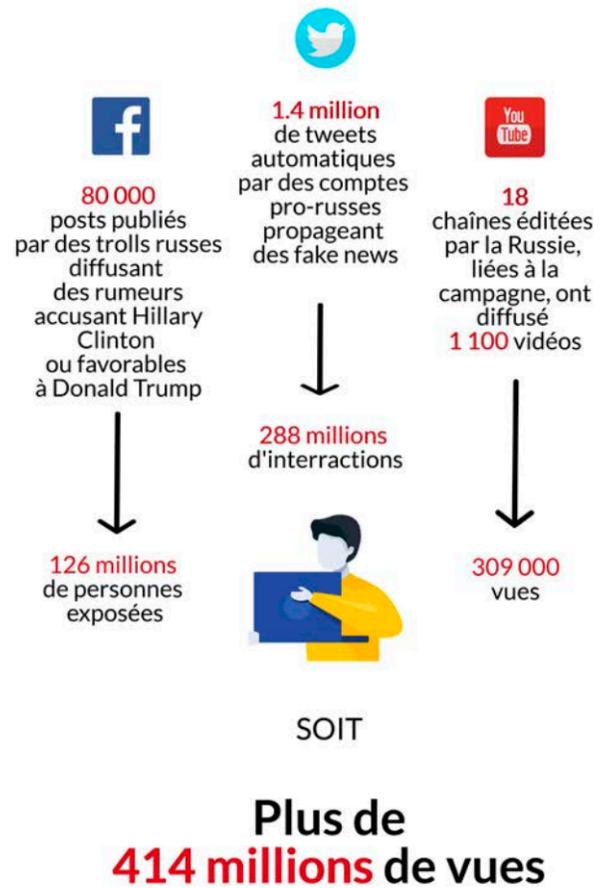
Pour lui, tout l'enjeu se trouve dans la confiance accordée aux médias traditionnels : « Aujourd'hui, beaucoup de gens disent donner plus de crédit à une information diffusée par un proche que par un support de presse, alors même que la personne en question n'a sûrement pas lu ce qu'elle a relayé », constate le journaliste. Si le principal problème reste le manque de discernement de certains internautes, les médias ont aussi leur part de responsabili-



© Franck Alix / JT

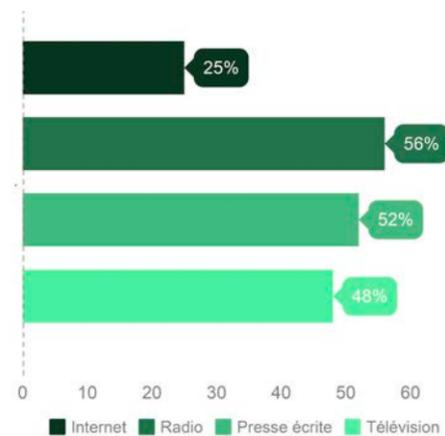
## Fake news

### Le cas des élections américaines

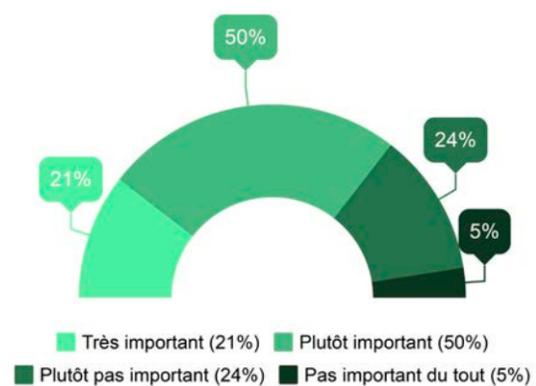


Jt

### LA CONFIANCE DES FRANÇAIS DANS LES MÉDIAS



### POUR LES FRANÇAIS, LES FAKE NEWS SONT UN PROBLÈME...



Source : Huffington post, Kantar Public et Odoxa pour le Figaro et France Info

# de désintox

té. « Dans leur course au scoop et par manque de temps, ils ne prennent plus assez de recul et ne vérifient pas toujours leurs sources. C'est comme cela qu'ils se retrouvent à publier de fausses informations », rajoute-t-il.

Résultat : les Français n'ont plus confiance en la presse. 9 sur 10 estiment que la mission première des médias est de fournir une information fiable, selon le Baromètre 2018 de la confiance des Français dans les médias. Si leur crédibilité remonte de sept points en trois ans, d'après l'enquête, elle reste fragile. Pour la pérenniser, une remise en question

des professionnels de l'information s'impose : « Il faudrait notamment que la nouvelle génération de journalistes soit sensibilisée à ce pro-

*« Plus de crédit accordé à une information diffusée par un proche que par un support de presse »*

blème qui est un véritable fléau pour notre métier, et qu'elle soit formée à utiliser et à appréhender l'outil Internet », conclut le journaliste.

Séverine Sarrat ✍

# L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS, le meilleur rempart aux fausses informations

**TRANSMISSION.** Accros aux réseaux sociaux, les adolescents ont bien souvent du mal à faire le tri parmi toutes les informations qui défilent à longueur de journée sur leurs écrans. Pour les aider à mieux s'informer et à développer leur esprit critique, enseignants et associations ont mis en place des ateliers d'éducation aux médias.

**Jt**



Ce midi-là, au collège Henri Guillaumet de Blagnac, une poignée de journalistes en herbe préparent le prochain numéro du journal de l'établissement, "L'Envol de Guillaumet". Regroupés par deux ou trois sur chaque ordinateur du Centre de documentation (CDI), ils mettent la dernière main à l'interview d'un écrivain, font des recherches sur un groupe de rock ou consultent les résultats de basket. Ambiance studieuse : il s'agit de ne pas faire d'erreur. Leur canard, qui sera édité en version numérique, pourra être lu par la Toile entière ! « Je déteste l'idée de relayer des informations qui pourraient être fausses », explique Margot, élève de 3<sup>e</sup>. « Je fais donc très attention à ce que j'écris. » À côté d'elle, Sophie opine du chef. « On est des ados, on a tendance à croire un peu n'importe quoi. » Alors chacun prend ses précautions. « Quand je trouve une information, je vais voir si d'autres sites disent la même chose », confie Émilie, élève en classe de 5<sup>e</sup>. « Je cherche aussi des renseignements sur la source et l'auteur, pour voir s'ils sont fiables. »

Des réflexes que sont loin d'avoir adoptés la plupart des adultes et encore moins des adolescents. « Quand on leur demande de faire une recherche sur un auteur, beaucoup s'arrêtent à Wikipédia », relate Virginie Borrell. Cette professeur de lettres, qui a mis l'éducation aux médias au cœur de sa pratique d'enseignante — elle y consacre une séquence pédagogique entière dans chacune de ses classes — coanime le club-journal avec Marie-Claude Martins, enseignante-documentaliste. Cette dernière pour-

suit : « Les jeunes sont abreuvés d'informations par Internet, par les réseaux sociaux. Ils "likent" et partagent sans faire le tri dans les informations. » Et en viennent à relayer fake news et théories du complot qui prolifèrent sur la Toile. Les attentats de janvier 2015 contre "Charlie Hebdo" et l'Hyper Casher ont permis de mesurer l'ampleur du phénomène.

*« Pour les intéresser, il faut partir de leurs pratiques, notamment sur les réseaux sociaux »*

Depuis, l'Éducation nationale a mis en place des interventions plus régulières dans les établissements scolaires afin de former les élèves à lire une information et les aider à développer leur esprit critique. Un travail de longue haleine, inégal d'un établissement à l'autre.

Car si l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est inscrite au programme des collégiens de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> depuis la rentrée 2016, c'est à chaque équipe pédagogique de

décider des modalités de sa mise en pratique. « Nous incitons néanmoins les enseignants à y consacrer au moins une heure par semaine sur leur temps de cours », indique Laurence Janin, coordinatrice à Toulouse du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi). Pour les aider dans cette tâche, cet organisme du ministère de l'Éducation nationale leur propose des formations ponctuelles et met à leur disposition, en ligne, des fiches de conseils. « Le Cle-mi Toulouse diffuse en outre, sur YouTube, des vidéos explicatives qui peuvent être utilisées en classe », précise Laurence Janin. « Pour les intéresser, il faut toujours partir de leurs pratiques, notamment sur les réseaux sociaux », poursuit-elle. Mais mieux qu'un cours théorique, l'idéal est encore selon elle de développer des productions avec les élèves et d'y intégrer l'EMI pour qu'ils prennent conscience de l'importance de vérifier les informations qu'ils propagent. « Cela peut aller de la création d'une page Facebook pour la classe à la mise en place d'un

## LA TÊTE D'AMPOULE

## LA SCIENCE

# au service de l'information

**RADAR.** Face à la désinformation, journalistes et scientifiques ont décidé de s'allier. Plusieurs équipes de chercheurs se sont ainsi associées à des journalistes du "Monde" pour lancer le projet Content Check qui s'appuie sur le traitement massif et automatique de données à l'aide d'algorithmes.

Et si, pour lutter contre les fausses nouvelles, le meilleur moyen était tout simplement d'être mieux informés ? C'est à partir de ce constat que est né le projet Content Check, piloté par Ioana Manolescu, directrice de recherche à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria). « La société actuelle produit de plus en plus de données numériques sur de nombreux domaines de la vie. Ces bases de données sont ouvertes et accessibles mais souvent difficiles à exploiter : le but de notre dispositif est de construire des outils de traitement pour faciliter la mise en contexte de sujets abordés dans des articles ou sur les réseaux sociaux », explique l'experte.

Conçu de manière collaborative avec le CNRS, le Laboratoire d'Informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (Limsi) et plusieurs universités, le projet consiste à élaborer une plateforme logicielle qui permet, de façon presque automatique, de vérifier un propos tenu dans l'espace public. « La combinaison de l'analyse de texte, de la consultation des bases de données et de la sémantique fournira des informations contextuelles les plus rapides et les plus pertinentes possibles. On peut par exemple imaginer la diffusion de sous-titres pendant les déclarations des hommes politiques à la télévision, qui récupérerait les informations d'un organisme tel que l'Insee sur le sujet traité. Cela permettrait instantanément aux spectateurs de se faire une idée sur la véracité du propos, ou d'approfondir son analyse », développe Ioana Manolescu. Une manière scientifique de repérer les éventuels conflits d'intérêt ou mensonges qui peuvent émailler le débat politique.

Pour coller aux attentes de la société sur le sujet, l'équipe de chercheurs s'est associée aux journalistes du "Monde" œuvrant dans le fact checking (vérification des faits) au sein du blog les Décodeurs. « Leur travail de vérification prend aujourd'hui énormément de temps. Le fait de faciliter la gestion de données pour les journalistes leur permettra de trouver bien plus rapidement des statistiques intéressantes ou de mettre en évidence des liens entre différentes personnes ou entre une personne et une institution. »

Initié en 2012, le projet Content Check est officiellement financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) depuis 2016, pour une durée de quatre ans. Actuellement, la réflexion porte notamment sur le futur usage de la plateforme : « Nous travaillons sur une architecture globale que nous souhaitons rendre modulaire afin que les rédactions puissent l'utiliser selon leurs besoins. En attendant, des algorithmes sont disponibles en open source », explique Ioana Manolescu.

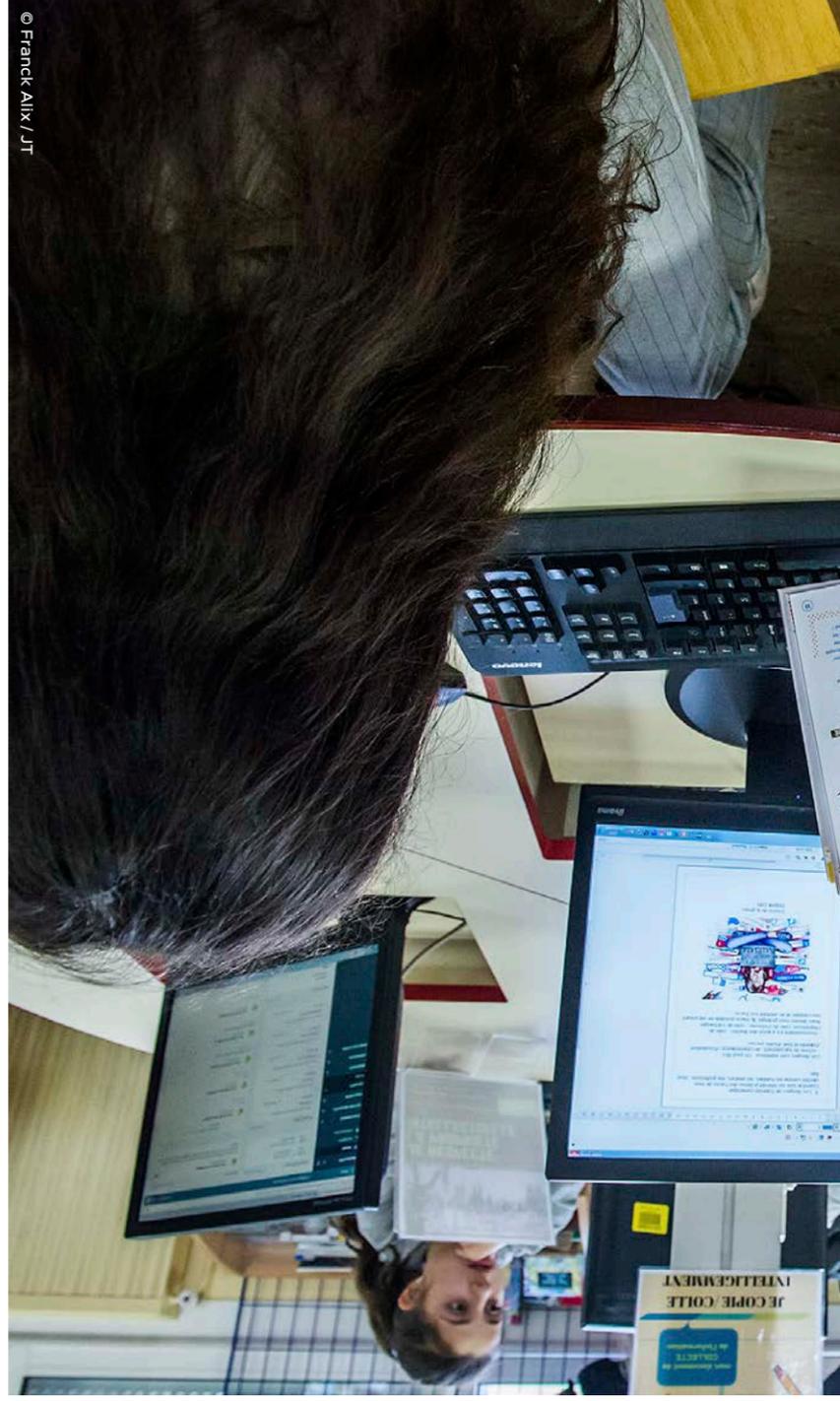
Bien plus qu'un radar à fake news, la plateforme logicielle sur laquelle planchent les chercheurs se veut un outil au service d'une meilleure compréhension de la société, selon son instigatrice : « J'ai vécu une dictature jusqu'à mes 14 ans et je sais qu'il est très important d'avoir son mot à dire. Mais la liberté ne sert à rien si l'on ne perçoit pas la conséquence de ses choix. »

Nicolas Mathé



## IOANA MANOLESCU

> Directrice de recherche à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) et professeur chargée de cours à l'école Polytechnique. Ses travaux de recherche portent sur des outils de gestion efficace de grands volumes de données du Web.



© Franck Alix / JT

vrai média. Les projets radio sont très appréciés en

Pour autant, l'éducation aux médias n'est pas uniquement l'affaire de l'école. Les familles et le milieu associatif ont également un rôle à jouer. À Toulouse, CAP Nomade va ainsi à la rencontre des jeunes d'Empalot, de la Reynerie et de Bagatelle en leur proposant des ateliers d'éducation aux médias

un mercredi par mois, de juin à octobre, sur l'espace public. « Nous voulons leur montrer que tous autant qu'ils sont, derrière leur ordinateur, ils sont capables de remonter une source et de débutsquer de fausses informations », explique Thomas Belet, l'un des animateurs, journaliste de formation. Comment ? Là encore, en partant de leurs propres expériences. « Nous utilisons beaucoup des images virales qui ont fait le tour des réseaux sociaux. On leur apprend à identifier la source, la date, à relever les incohérences, à rechercher les motivations de la personne qui la publie... »

S'il est encore difficile de mesurer l'impact de l'EMI sur les élèves, les jeunes journalistes de "L'Envol de Guillaume" sont formels : « Aujourd'hui, on est moins crédules. On fait beaucoup plus attention à ce qu'on nous raconte », clame Sophie.

« Aujourd'hui, on est moins crédules »

Axelle Szczygel



## Les bibliothèques en première ligne CONTRE LES FAKE NEWS

Lieux d'accès à l'information, les bibliothèques toulousaines sont elles aussi bien décidées à jouer leur rôle dans l'entreprise de "désintox" lancée par quelques grands médias. Une lutte qui s'organise sous différentes formes. Des ateliers "Infos ou Intox ?" d'autodéfense intellectuelle sont par exemple proposés au grand public et aux scolaires (lycéens principalement) dans plusieurs bibliothèques de la ville. « Ils ont pour objectif d'apprendre à être autonome et critique dans sa recherche d'information, de savoir déceler une fake news et de participer à sa dénonciation ou, a minima, d'éviter sa diffusion », explique-t-on du côté de la Bibliothèque de Toulouse.

En partenariat avec l'association Les Bobines Sauvages, ancrée dans le quartier de la Reynerie, la Médiathèque Grand M, accueille, elle, des ateliers collectifs et ludiques de désintoxication de l'image qui ont pour but de travailler sur



des sujets de société en analysant leur mise en forme visuelle dans les médias.

Enfin, de manière plus générale, les bibliothèques de Toulouse se sont données pour mission, depuis plusieurs années, de répondre au « besoin grandissant des individus de comprendre un monde complexe et mondialisé ». C'est notamment dans ce cadre que sont organisées à la médiathèque José Cabanis des cryptoparties. « Ce sont des événements d'échanges autour de la protection des données personnelles et de l'exploitation qu'en font les géants du Web ou les gouvernements », détaille la structure. Autant de connaissances utiles pour s'armer contre la désinformation et les éventuelles manipulations.

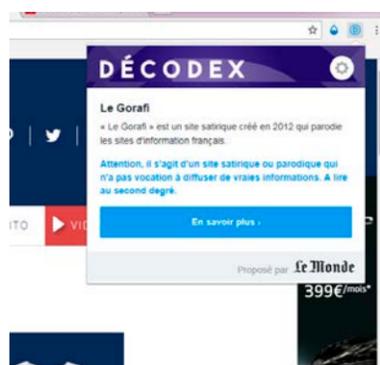
Nicolas Mathé ✍

Jt



### DÉCODEX vous aiguille

« Il ne pleut plus en Bretagne. » Cette information vous paraît louche ? Alors, pourquoi ne pas la soumettre à l'examen de Décodex, la plateforme lancée par le journal "Le Monde" en février 2017 ? Ce radar à fake news, disponible gratuitement sur le Web, s'installe directement sur son navigateur internet et signale en temps réel, à l'aide d'un code couleur simple, la fiabilité de chaque page consultée. Décodex se décline aussi en moteur de recherche, accessible depuis le monde.fr. Il propose même des documents pédagogiques pour vous aider à mieux comprendre le traitement médiatique d'une information.



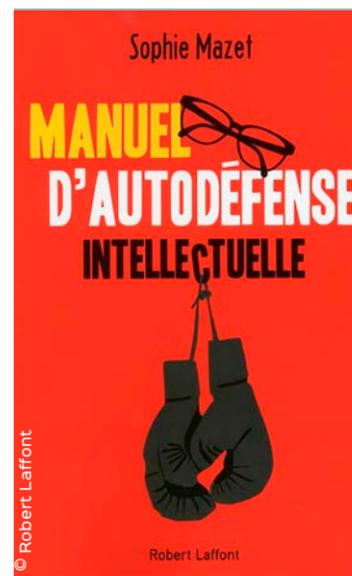
### Sous l'œil de TINEYE

Qu'il s'agisse de photos truquées ou de vidéos détournées, le contenu multimédia n'échappe pas à la désinformation. Pour s'assurer de la véracité des images sur Internet, des outils comme TinEye s'avèrent particulièrement efficaces. Ce site permet de remonter le parcours de l'image étape par étape, en voyant où elle a d'abord été publiée avant d'être réutilisée, et même de comparer l'originale avec celle que vous aurez téléchargé afin de débusquer les photos retouchées voire trafiquées.



### Le petit guide du DÉCRYPTAGE

Décrypter le langage des politiciens, des publicitaires et des complotistes, c'est en substance ce que propose Sophie Mazet dans son "Manuel d'autodéfense intellectuelle". Suite aux nombreuses interrogations de ses élèves et à leur tendance à soutenir les thèses conspirationnistes, cette professeure d'anglais de la région parisienne y déconstruit en neuf chapitres le traitement de l'information et ses détournements. Davantage une "boîte à outils" qu'un simple livre, cet ouvrage offre au lecteur « une aide concrète (...) pour détecter toutes les formes de manipulation et de tromperie ». Manuel d'autodéfense intellectuelle, Éditions Robert Laffont, 270 pages.





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

# Distinguer LE VRAI DU FAUX, ça s'apprend

Dans la région, la lutte contre les fake news a commencé en 2015, lancée par le Club de la presse Occitanie, sous l'impulsion de sa directrice Agnès Maurin. Suite aux attentats perpétrés contre l'hebdomadaire "Charlie Hebdo", l'association a ressenti une méfiance grandissante des jeunes envers les journalistes. Il devenait indispensable de mener des opérations de prévention en milieu scolaire.

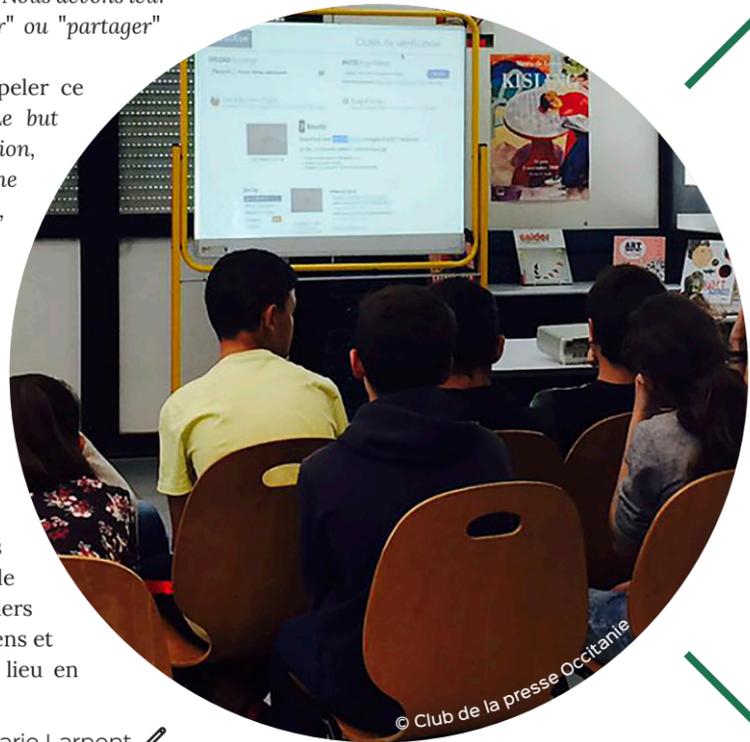
« Il y a, dans la fake news, la volonté de nuire au débat, d'orienter voire de tromper le lecteur », explique la journaliste toulousaine Sophie Arutunian. Si la manipulation des esprits ne date pas d'aujourd'hui, le phénomène prend une ampleur considérable sur les réseaux sociaux.

À Toulouse, c'est donc Sophie Arutunian qui a pris le relais. Déjà familière du milieu associatif, la jeune femme a accepté de porter ce projet qui lui permet d'allier engagement et compétences profes-

sionnelles. « On parle de démocratie ! Il faut absolument sensibiliser les jeunes, leur faire prendre conscience qu'ils sont responsables de ce qu'ils partagent sur Internet autant que de ce qu'ils écrivent. Nous devons leur apprendre à réfléchir avant de "liker" ou "partager" sur les réseaux sociaux. »

Pour cela, il est nécessaire de rappeler ce qu'est le métier de journaliste. « Le but n'est pas de tout remettre en question, mais d'aider les élèves à analyser une information, identifier les sources, savoir de quel média elle émane afin de comprendre si elle est digne de confiance. »

Aujourd'hui, le projet est lancé. Des binômes journaliste-spécialiste du Web sont en train de se constituer. Une façon, pour Sophie Arutunian, « d'en finir avec la guéguerre qui oppose journalistes et communicants en les fédérant autour d'un même projet ». Les recherches de financement sont en cours, afin de défrayer les intervenants. Les premiers échanges avec des classes de collégiens et lycéens toulousains devraient avoir lieu en septembre prochain.

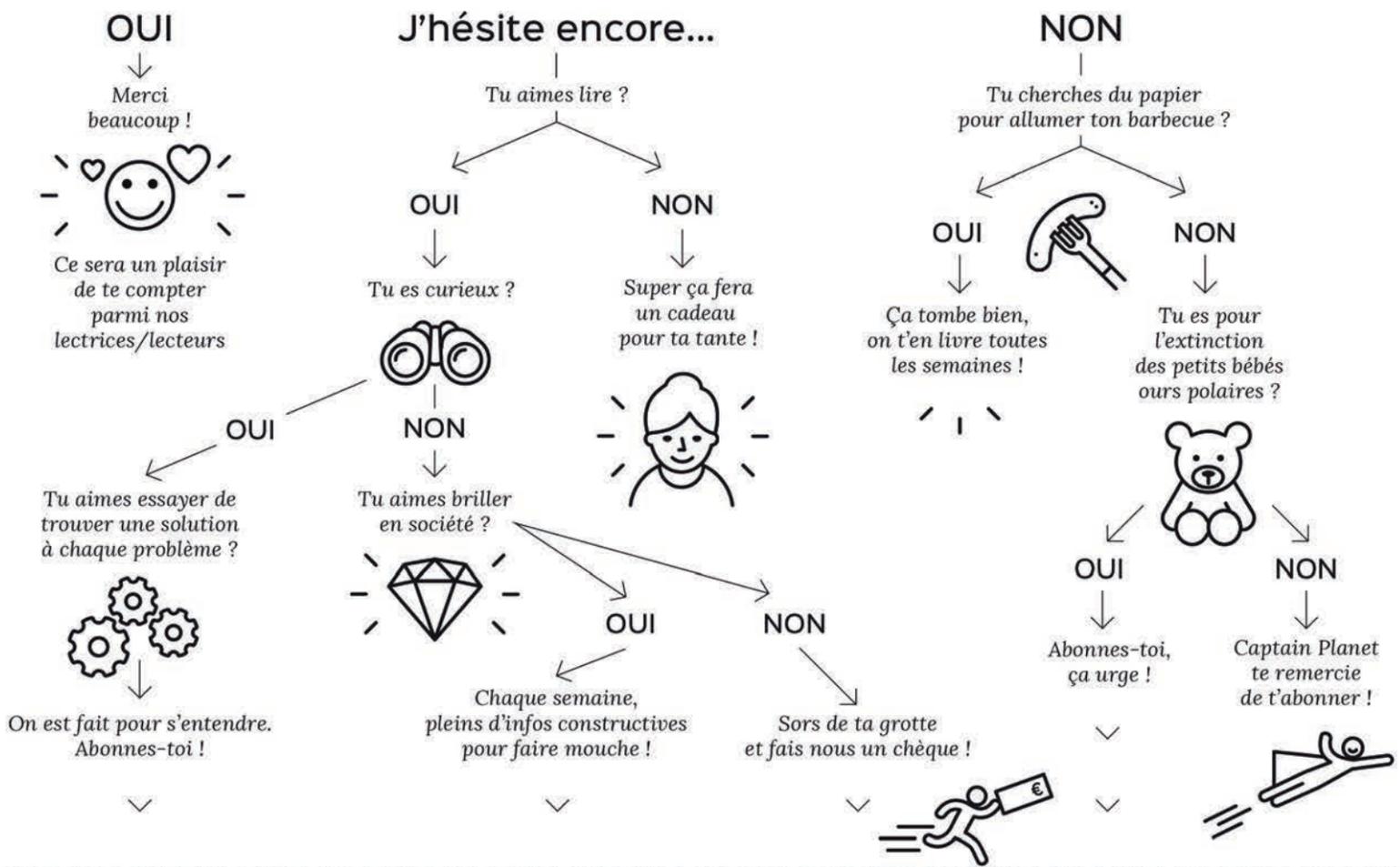


Marie Larpent

© Club de la presse Occitanie

**Veux-tu**

LE JOURNAL TOULOUSAIN  
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web  
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert  
OUI Je m'abonne au JT !

6 MOIS  1 AN

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Mail \_\_\_\_\_

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° \_\_\_\_\_

Expire fin \_\_\_\_/\_\_\_\_ Cryptogramme \_\_\_\_

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné  
de votre règlement à  
Le Journal Toulousain  
32, rue Riquet  
31 000 Toulouse

**Jt**  
LE JOURNAL  
TOULOUSAIN

**T'ABONNER ?**

Jt

LA SEMAINE EN BREF

6

La mission locale de Haute-Garonne et la Région Occitanie ont annoncé l'ouverture de six Points d'accueil et d'écoute pour les jeunes (PAEJ). Ces lieux permettent aux 15-25 ans de rencontrer un psychologue pour parler de leurs problèmes sociaux, relationnels ou psychologiques. Entrée libre deux demi-journées par mois ou sur rendez-vous.

[ml31.org](http://ml31.org)

L'Ademe à votre service

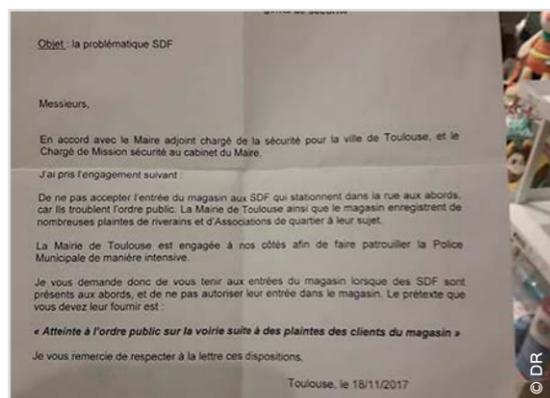
L'Ademe, l'agence régionale de l'environnement lance en Occitanie la plateforme Simul'Aid€s. Elle permet à ceux qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique d'établir la liste des aides financières auxquelles ils ont droit. La démarche peut être approfondie auprès des Espaces info énergie, sur Internet ou par téléphone, au 808 800 700.



© Studio Libeskind-Cle de Phaisbourg

Mobilisation contre LA TOUR d'Occitanie

Le collectif "Non au gratte-ciel de Toulouse" organisera au cours de l'année des débats citoyens et prévoit d'attaquer le permis de construire de la Tour d'Occitanie. Déterminée à s'opposer pacifiquement aux travaux, l'association dit vouloir lutter contre la « bétonisation forcée » de la métropole.



Appel au BOYCOTT

L'association Droit au Logement 31 a partagé lundi, sur les réseaux sociaux, une note du directeur du supermarché Monoprix de la rue d'Alsace-Lorraine demandant à ses agents de sécurité « de ne pas autoriser » l'entrée des SDF dans le magasin. Alors que de nombreux internautes ont appelé au boycott de la grande surface, la direction nationale de Monoprix a immédiatement retiré cette note, la jugeant inacceptable.

1425

Dans le cadre du plan grand froid lancé le 6 février, les centres d'hébergement se renforcent. Avec 1425 places supplémentaires ouvertes cet hiver, la mairie de Toulouse est désormais en mesure d'offrir un abri à près de 2300 personnes. Cette dernière annonce notamment la mise à disposition immédiate de deux gymnases, où le Secours catholique, la Croix-Rouge, l'ADPC et l'Ordre de Malte assureront à tour de rôle l'accueil et la prise en charge des SDF. Un programme qui sera maintenu tant que les conditions météorologiques l'exigeront. Il est demandé à toute personne souhaitant être mise à l'abri de composer le 115.

30 AGENDA

- > 8 FÉVRIER, 20h  
Sylvie Borau animera une conférence sur l'image et l'impact des femmes dans la publicité à la Toulouse Business School, où elle enseigne. Elle analysera l'influence des modèles féminins sur la perception qu'ont les femmes d'elles-mêmes, et les conséquences de cette hypersexualisation chez les hommes.
- > 11 FÉVRIER, 14h50  
Diffusion sur France Ô, dans l'émission "Archipels", de "La jeune fille et le ballon ovale", le film de l'association toulousaine Terres en Mêlée qui encourage la pratique du rugby comme outil d'éducation et d'émancipation. L'histoire de Marcelia, une jeune malgache dont le destin va basculer grâce à ce sport.

Jean-Louis CHAUZY

Réélu le 31 janvier avec 75% des voix, Jean-Louis Chauzy occupera la présidence du Conseil régional économique et environnemental (Ceser) jusqu'en 2023. Il rappelle les priorités de l'Occitanie: transition énergétique, logement et mobilité.



© Franck AIX / JT

LYCÉE GALLIENI : suite et fin ?

Ancien directeur d'un établissement en zone d'éducation prioritaire, Fabrice Pinteau a été nommé proviseur du lycée Gallieni de Toulouse le 2 février. À ses côtés, un conseiller sécurité sera chargé de mettre en place un plan de lutte contre les incivilités et les violences, pour réinstaurer « un climat favorable au travail »



© Franck AIX / JT

## GRAND ANGLE

## Se racheter en TRAVAILLANT GRATUITEMENT

**SIMPLE PEINE.** Afin de désengorger les tribunaux, le parquet de Toulouse expérimente un dispositif simplifié d'alternatives aux poursuites. Suite à des aveux, un prévenu accusé d'un délit mineur peut éviter une condamnation devant un tribunal en échange de quelques heures de travail non rémunéré effectuées dans un délai très bref.

À Toulouse, la lenteur de la justice n'est plus une fatalité! Avec près de 110 000 procédures ouvertes chaque année, le tribunal de grande instance, qui se classe pourtant au 12<sup>e</sup> rang national en termes de moyens, est la sixième juridiction la plus sollicitée en France. Recrudescence des cambriolages, lutte contre le trafic, violences... Les affaires s'enchaînent et mettent plusieurs mois voire plus d'un an avant d'aboutir à un jugement, puis à l'exécution de la peine. Pour remédier à ces délais, Pierre-Yves Couilleau, le procureur de la République de Toulouse, a annoncé la mise en place, à titre expérimental, d'une mesure de travail non rémunéré (TNR) en circuit court, permettant une exécution pratiquement immédiate (moins d'un mois) de la sanction.

Le TNR, dont le principe existe depuis 2007, s'inscrit dans le cadre des mesures alternatives aux poursuites, suivant lesquelles le procureur peut donner une réponse pénale sans déployer la lente procédure d'une audience. Après reconnaissance des faits, un prévenu accusé d'un délit mineur peut effectuer un TNR en échange de l'abandon des poursuites pénales. Il évite ainsi une confrontation avec le juge et le risque d'une condamnation notifiée sur son casier judiciaire. Comme dans le cadre des travaux d'intérêt général

(TIG), mais avec une durée plafonnée à 60 heures, la personne réalise gratuitement un travail d'intérêt public. Cette alternative concerne les prévenus passibles de peines inférieures à 5 ans de prison, qu'ils soient primodélinquants ou non. Pour le parquet de Toulouse, les premiers résultats sont déjà positifs. Un an après la mise en place, sur les 154 mesures de TNR prononcées, 70% se sont parfaitement déroulées, aboutissant même parfois à

« Réserver les tribunaux aux faits à fort enjeu de sécurité publique. »



une réinsertion professionnelle. « Les gens qui se présentent sont très volontaires et contents. Ils sont conscients d'avoir une vraie deuxième chance », se félicite Sarah Ben Bouali, directrice du Crous de Toulouse centre, qui accueille l'une des 13 places en TNR.

Confrontée à un volume d'affaires toujours croissant et à des moyens humains limités, la justice française doit se réinventer. « Nous devons repenser nos méthodes : plus de réponses pénales, moins de saisines de juges et une maîtrise du temps de réponse », a ainsi préconisé le procureur de la République lors de son audience solennelle de rentrée. Transformation numérique, dématérialisation et simplification

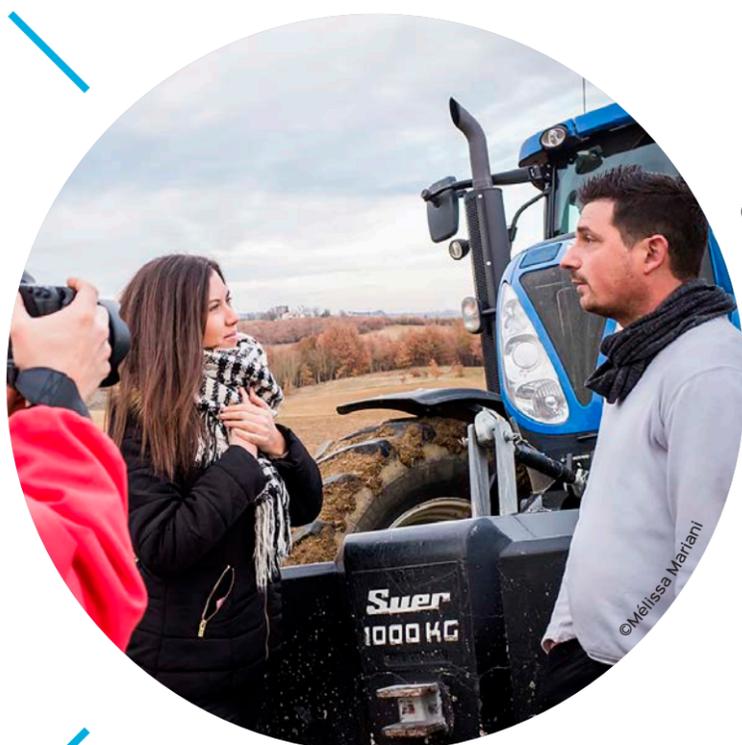
de la procédure pénale constituent les grands axes de ce chantier de modernisation. « Que ce soit la forfaitisation des petits délits comme la consommation de cannabis, ou les alternatives aux poursuites (rappel à la loi, stage citoyen, TNR, etc.), l'objectif est de réserver les tribunaux aux faits contestés ou à fort enjeu de sécurité publique. Nous avons ainsi élevé le taux de jugements contradictoires en audience, c'est-à-dire en présence du prévenu, à 86% », détaille Annick Browne, vice-procureur de Toulouse. De même, le dépôt de plainte en ligne et la création d'un dossier unique accessible sur Internet présentent le double avantage de diminuer la paperasserie, et donc le travail du greffe, et de permettre une circulation instantanée des informations entre les interlocuteurs.

Nicolas Belaubre ✍

## ÇA BOUGE !

## Quand la Haute-Garonne SE DÉGUSTE

**BIOPIC.** Valoriser les produits locaux, balayer les clichés sur le monde rural et montrer une agriculture respectueuse de l'environnement, c'est l'idée de "Ma Haute-Garonne dans l'assiette". Cette web-série initiée par le Conseil départemental représentera la Haute-Garonne au prochain Salon de l'agriculture.



Diffusion à partir du 12 février sur [haute-garonne.movie](http://haute-garonne.movie) sur les réseaux sociaux et sur la plateforme de replay de France Télévisions.

"Ma Haute-Garonne dans l'assiette", c'est le nom de la web-série réalisée par le Conseil départemental pour valoriser les produits de qualité haut-garonnais. Le pitch: Le chef Simon Carlier, ancien candidat de l'émission MasterChef et propriétaire du restaurant toulousain Solides, doit cuisiner un repas qui représente la Haute-Garonne au Salon de l'agriculture. Problème, il lui manque des ingrédients, il contacte alors Julie Jean, alias @foodie.boulie, une blogueuse culinaire, pour qu'elle trouve les meilleurs produits du département.

Julie va à la rencontre des producteurs d'agneau des Pyrénées, d'ail violet de Cadours, de vin de Fronton ou encore de volaille bio du

Lauragais. Une expérience révélatrice pour la jeune femme. « J'ai compris que consommer local n'est pas si coûteux. On paye le juste prix, celui qui garantit la fraîcheur des produits », note-t-elle. Une fraîcheur qui s'explique par la manière dont les produits présentés dans la web-série sont traités. « Pour faire notre ail, nous n'utilisons pas d'antigerminatif qui l'empêche de germer 15 jours avant sa récolte et qui reste dans le bulbe », précise Sébastien Taupiac, président du syndicat de défense de l'ail violet de Cadours. « On voulait montrer qu'une autre agriculture est possible », souligne de son côté Héléne Delmas, productrice de volailles bio à Falga. La web-série, qui compte neuf épisodes, marquera son clap de fin le 28 février en plein Salon de l'agriculture. L'occasion pour Julie de ramener au chef Carlier les produits tant attendus.

Vanessa Vertus ✍

ET MAINTENANT ?

# Les raisins de la colère DES AGRICULTEURS

**EMBOURBÉ.** Depuis plusieurs semaines, les agriculteurs de Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne se mobilisent contre la nouvelle carte des zones défavorisées. Celle-ci exclut près de la moitié des communes de ces départements.

Au-delà des barrages routiers, le JT a cherché à comprendre les raisons de cette contestation et les solutions qui se dessinent.

«Ça ne m'amuse pas d'aller paralyser Toulouse mais nous n'avons pas le choix : on ne nous écoute pas», lâche Nicolas Artigues, éleveur et secrétaire général des Jeunes Agriculteurs 31. Depuis deux semaines, les agriculteurs de Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, rejoints par ceux du Tarn et de l'Aude, multiplient les opérations escargot et les barrages routiers, en particulier sur la rocade de Montauban et sur l'A62. Leur objectif ? «Mettre la pression sur le gouvernement» pour défendre les nombreuses communes qui viennent d'être exclues de la nouvelle carte des zones défavorisées. L'Occitanie est la région la plus impactée par ce zonage, mis en place selon de nouveaux critères européens. «Sur 505 communes classées en zone défavorisée en Haute-Garonne, 230 seraient retirées. Cela représente 1,2 million d'euros par an d'aides en moins pour les agriculteurs», précise Christophe Martelet, chef du pôle élevage à la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne. Une délégation venue d'Occitanie a été reçue vendredi 2 février par Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture. Elle demande la prise en compte du critère «paysage» qui permettrait un zonage plus juste. «Dans notre région, il y a beaucoup de bocages, de haies et de petites parcelles qui empêchent d'avoir



© Franck Aïx / JT

des rendements importants mais qui sont très intéressants en termes de biodiversité», explique Nicolas Artigues. Les pertes de l'Occitanie se faisant au profit d'autres régions, l'union nationale fait défaut sur ce sujet et les agriculteurs occitans estiment qu'un nouveau rééquilibrage serait nécessaire pour sortir de la crise. «La solution serait de réintégrer des communes occitanes et d'en enlever ailleurs», avance Christophe Martelet.

«Si le ministère ne fait pas évoluer la carte, les petites fermes en polyculture-élevage sont vouées à disparaître»

«Si le ministère ne fait pas évoluer la carte, les petites fermes en polyculture-élevage, déjà très en difficulté à cause des prix d'achat très bas, sont vouées à disparaître», prévient Nicolas Artigues. En effet, le classement en zone défavorisée permet aux éleveurs (exclusivement) de toucher une indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), calculée selon le nombre d'hectares destinés à l'alimentation des animaux. Un montant annuel qui varie de 5 000 à 15 000 € par exploitation et par an. «Quand on sait que le revenu moyen de la ferme dans le département est inférieur à 10 000 € par an, on comprend

mieux l'impact que représente la perte de cette aide. L'idéal serait d'augmenter l'enveloppe globale de l'ICHN», poursuit Christophe Martelet. Le classement en zone défavorisée permet également l'attribution de dotations plus importantes, en particulier pour l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs. «Éleveurs ou céréaliers, c'est toute la profession qui est menacée par ce nouveau zonage», assure Arcangelo Zanchetta, céréalier dans le Lauragais venu prêter main-forte à ses confrères.

Selon la délégation, si «la négociation a été extrêmement tendue», il semblerait que les «demandes de critères aient enfin été prises en compte». A l'heure où nous mettons sous presse, le ministre n'avait pas encore communiqué sa décision. Les agriculteurs, qui ont bloqué Toulouse toute la journée, ont juré qu'ils ne partiront pas sans avoir obtenu une réponse satisfaisante.

Maylis Jean-Préau ✍

À LA LOUPE

## La LGV BORDEAUX-TOULOUSE, oui mais...

**REPORT.** Le rapport Duron doit permettre au gouvernement d'établir la politique de transports des prochaines années. Remis le 1<sup>er</sup> février à la ministre des Transports par le Conseil d'orientation des infrastructures (COI), il estime la LGV Bordeaux-Toulouse prioritaire mais reporte sa mise en service.



© Franck Aïx / JT

Il y a quelques années, on parlait d'une mise en service en 2020. L'une des hypothèses du rapport Duron repousse la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse de plus de 20 ans. Ce rapport «ne conteste pas l'intérêt d'une liaison à grande vitesse entre Paris et la quatrième métropole nationale et en soutient la réalisation la plus rapide possible», mais estime qu'elle «doit faire l'objet d'un phasage». Au plus tôt, le tronçon Toulouse-Agen serait ainsi réalisé entre 2023 et 2027. Des travaux repoussés à 2033-2037 selon le scénario le plus lointain.

Dans un communiqué commun, Carole Delga, Jean-Luc Moudenc et Georges Méric se félicitent que le rapport confirme la nécessité d'un projet de ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse. Mais les élus ajoutent que «le

tronçon Bordeaux-Toulouse ne doit pas être scindé en plusieurs tranches».

L'étalement des travaux dépendra du financement retenu par le gouvernement. En effet, le rapport du COI établit trois scénarios de financement des transports par l'État allant de 49 à 80 milliards d'euros sur 20 ans. Le premier ne nécessite aucune ressource supplémentaire et «conduit à poursuivre, au moins pour cinq à dix ans, la pause décidée pour les grands projets». La troisième hypothèse suppose de «doubler, et pendant au moins dix ans, la dépense par rapport à la période 2012-2016». Le scénario 2 (60 milliards d'euros), quant à lui, est un entre-deux qui permettrait des arbitrages sur certains grands projets. La LGV Bordeaux-Toulouse étant estimée à 7,8 milliards d'euros, le président du Ceser Occitanie, Jean-Louis Chauzy, souligne que «les pistes de financements nouveaux évoquées dans le rapport vont dans le bon sens et doivent devenir réalité». La ministre des Transports Elisabeth Borne devrait prendre sa décision fin février.

Paul Périé ✍

# ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

## Latifa IBN ZIATEN

Nobélisable

La candidature de Latifa Ibn Ziaten, mère du premier militaire assassiné à Toulouse par Mohamed Merah, vient d'être proposée au Prix Nobel de la paix. Un honneur pour cette musulmane qui lutte avec acharnement contre la radicalisation.

✍ Fleur Olagnier



© association\_imad

**RECONNAISSANCE.** Prêtre à Lyon, Christian Delorme a présenté la candidature de Latifa Ibn Ziaten au Prix Nobel de la paix. La mère du parachutiste Imad Ibn Ziaten, premier militaire à succomber aux balles de Mohamed Merah en 2012, est profondément touchée : « L'acte de ce prêtre m'émeut, d'autant qu'il n'a regardé ni mes origines ni ma confession. C'est la reconnaissance de mon combat contre la radicalisation et pour la laïcité. »

**PERSÉVÉRANCE.** Pourtant, le titre importe peu à la présidente de l'association Imad, créée après l'assassinat de son fils pour aider la jeunesse et œuvrer pour la paix : « Gagner ce prix ne changerait rien, si ce n'est peut-être de me donner encore plus de courage. » Latifa Ibn Ziaten visite au moins trois prisons par mois et trois écoles par semaine afin « qu'il n'existe plus d'autres Merah ».

**HUMILITÉ.** Le 4 octobre dernier, le documentaire "Le cœur au combat" sortait en salles. Pendant un an, les réalisateurs l'ont suivie sur le terrain. « Je n'ai jamais voulu faire ce film. Mais dans la rue, on me disait souvent que l'on m'avait vue à la télé et pas dans une école. C'est dommage, les gens n'ont pas conscience de ce que je fais. Alors, ce film, c'était pour montrer la souffrance des jeunes et des prisonniers marqués par les idéaux djihadistes. »

**LARMES.** Dans le film d'Olivier Peyon et Cyril Brody, Latifa Ibn Ziaten console des jeunes de l'école de la seconde chance de Val-de-Reuil qui accueille des élèves ayant quitté le système scolaire, émus de raconter les épreuves qu'ils avaient traversées. « J'ai été bouleversée car les hommes sont fiers, ils pleurent rarement. Dans leurs yeux, on percevait la volonté de s'en sortir. »

**OPTIMISME.** En 2018, elle emmènera ces derniers à Figuig au Maroc, avec des élèves de Sarcelles. Ils participeront à la restauration d'une synagogue. Un message de tolérance, d'amour et d'espoir : « Je veux redonner à ces jeunes leur confiance en eux. Par la construction de ce lieu de prière et de vivre ensemble, je souhaite faire démarrer le moteur qui est en eux, leur permettre de rêver... »

🔗 [latifanobeldelapaix.info](http://latifanobeldelapaix.info)

## TOP WEB



🐦 **@AdepesOccitanie 5/02 :** « Très bonne nouvelle: @VisitezToulouse mettra en valeur le tourisme responsable, ouvert et solidaire sur son stand :) Retrouvez-nous dimanche 11 pour partager les bonnes adresses des #RelaisLocaux de l'ESS. @SalonsTourisme #EconomieSolidaire »

🐦 **@FrancoisChollet 6/02 :** « #DéveloppementDurable - «Le nouveau plan que nous allons adopter en juin marque un engagement fort et une grande ambition puisque nous voulons réduire cette pollution de 40 % d'ici 2030» #Toulouse »

📌 **Ligue contre le cancer 31 6/02 :** « La fine équipe de la Ligue contre le cancer 31 a le plaisir de vous annoncer que nous avons collecté plus de 17.000€ dans le cadre de la Toulouse Onco Week grâce aux actions caritatives: pièce de théâtre de Caroline Le FLOUR et course Toulouse Onco Run. Bravo pour cette superbe mobilisation contre le cancer! »

📌 **Laurence Arribagé 1/02 :** « Ravie d'accueillir avec Jean-Luc Moudenc les élus et techniciens des Villes de France labellisées ce soir « Ville Active & Sportive ». Merci à Laura Fleissel, Ministre des Sports, pour sa présence à nos côtés et félicitations aux agents du service

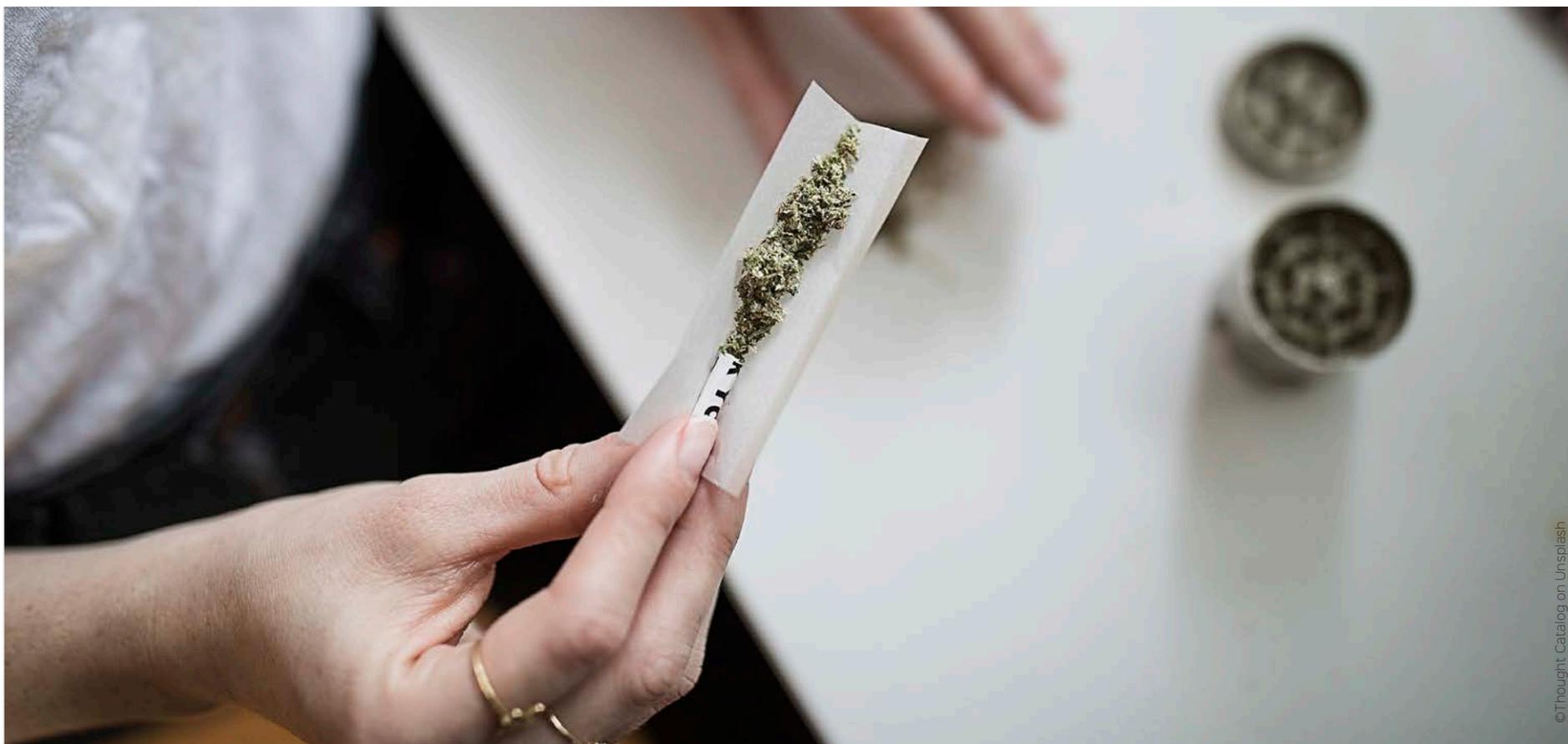
des Sports à qui revient ce beau label attribué ce soir à notre ville. »

📌 **Jean-jacques Bolzan 6/02 :** « Réunion ce matin avec Stéphane Travert ministre de l'agriculture pour échanger avec lui sur la place des marchés de gros dans la distribution alimentaire. Etaient présents Frédérique Wagon SG de la fédération Stéphane Layani Président de Rungis et Bernard Reynes membre de la fédération des marchés de gros.

J'en ai profité aussi pour l'instant aller de la problématique des zones défavorisées dans notre Région. Le ministre a été très à l'écoute sur les 2 dossiers. »

## POINTS DE VUE

# LA CONSOMMATION DE CANNABIS *doit-elle être sanctionnée d'une amende forfaitaire ?*



©Thought Catalog on Unsplash

**JOINT.** Le gouvernement a tranché. Pas de dépénalisation de la consommation de cannabis mais la mise en place d'une amende forfaitaire systématique pour toute personne prise en flagrant délit, avec possibilité de poursuites pénales par la suite. Didier Martinez, secrétaire régional du syndicat Unité SGP Police, et Martine Lacoste, directrice de l'association Clémence Isaure, réagissent à cette mesure et débattent de la complexe question de la lutte contre l'usage de stupéfiants.

## Faut-il sanctionner la consommation de cannabis par une amende forfaitaire ?

*Martine Lacoste:* Au regard du manque d'efficacité de la pénalisation, il aurait été préférable de changer radicalement de point de vue. Les questions de santé et de prévention sont totalement évacuées. Et alors que toutes les études montrent que la consommation régulière de stupéfiants concerne fortement les plus précaires, le risque de ces amendes est de placer ces populations dans des situations financières encore plus difficiles. La lourdeur administrative que l'on veut éviter va être transférée vers le suivi des personnes endettées.

*Didier Martinez:* Dès lors que cela reste un délit, l'idée est bonne. Cette mesure va permettre d'alléger considérablement la procédure – contraignante avec le procès-verbal, l'interpellation, l'audition, etc. – tout en maintenant la possibilité

de placer la personne en garde à vue ou d'ouvrir des poursuites ultérieures. Ce qui n'aurait pas été le cas avec une simple contravention. S'attaquer au problème des stupéfiants en commençant par le consommateur peut être mal perçu, mais cela contribuera à tarir la source de l'économie souterraine. Si la demande est en recul, l'offre devrait l'être mécaniquement.

## Quels sont les enjeux derrière cette réforme ?

*Martine Lacoste:* Plus de 4,6 millions de personnes ont expérimenté le cannabis en 2014 et l'on recense 170 000 interpellations chaque année. Il ne faut pas s'abriter derrière cet arbre des sanctions pour masquer la forêt de problèmes. La consommation de stupéfiants relève souvent de situations complexes et uniques et il existe une réelle nécessité de réaffirmer les dangers des drogues. Cette mesure risque simplement de déplacer le problème. Seule la consommation repérée en extérieur sera sanctionnée. Les personnes fumeront chez elles, ce qui rendra plus difficile l'identification de celles ayant besoin d'un accompagnement.

*Didier Martinez:* La mise en place de ces amendes systématiques devrait créer un effet dissuasif, réaffirmer l'aspect délictuel de la chose et uniformiser les sanctions. Aujourd'hui, le cannabis est banalisé. Avec ce nouveau texte, on va remettre des barrières. D'au-

tant que les consommateurs savent qu'ils ne risquent pas grand-chose. Les contrôles sont nombreux et les textes actuels prévoient une peine pouvant atteindre un an de prison et 3750 € d'amende, mais les juges optent souvent pour un simple rappel à la loi.

## Quelles autres solutions envisager dans la lutte contre l'usage de stupéfiants ?

*Martine Lacoste:* Il est temps d'ouvrir un débat avec pour cœur la santé publique, afin de penser à de nouvelles formes de régulation. Certains pays comme le Portugal ou l'Uruguay ont choisi de tenter la légalisation contrôlée. Les lieux où l'on se procure le cannabis sont aussi des espaces de parole autour de la consommation, qui permettent de repérer précocement les usages problématiques et les situations personnelles difficiles.

*Didier Martinez:* Évidemment, il s'agirait d'affecter davantage de moyens au démantèlement des réseaux, même si leur organisation rend les interventions de la police complexes. Dans certains quartiers, l'impunité ambiante permet aussi aux revendeurs d'afficher des opérations de promotion dans les halls d'immeuble. Il appartient ensuite au législateur d'ouvrir d'autres perspectives autour de la prévention, de l'éducation, et de la sensibilisation aux effets et aux dangers des stupéfiants.

Thomas Gourdin ✍

## MARTINE LACOSTE

> Déléguée régionale de la Fédération Addiction, fondatrice et directrice de l'association Clémence Isaure, l'un des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) de Toulouse.



## DIDIER MARTINEZ

> Secrétaire régional d'Unité SGP Police, organisation rattachée à Force ouvrière et deuxième syndicat de la police nationale.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

## Jean-Luc Moudenc veut peser dans LE DÉBAT NATIONAL

**THINK TANK.** Le maire de Toulouse a été nommé fin janvier délégué général de la France Audacieuse, mouvement qu'il a cofondé avec Christian Estrosi, le maire de Nice. Pour Jean-Luc Moudenc, il s'agit de « faire entendre la voix des territoires ».

Les dernières élections ont fortement bouleversé les pièces de l'échiquier. En pleine recomposition, le paysage politique voit naître différentes initiatives. C'est le cas de La France Audacieuse, mouvement cofondé par Christian Estrosi et Jean-Luc Moudenc, ses deux délégués généraux. Pour le maire de Toulouse, il s'agit de « faire entendre une voix originale, celle des territoires et plus spécifiquement celle des maires. Ils sont au plus près des citoyens, branchés sur la vie quotidienne ». Ouvert à tous les maires de France qui se reconnaissent dans les valeurs de la droite et du centre, ce mouvement ne s'inscrit pas dans l'organigramme de Les Républicains. Une indépendance que revendique Jean-Luc Moudenc et qui permettra à la France audacieuse de « participer au débat national à l'heure où l'on parle beaucoup de l'éloignement entre les élus et les citoyens néfaste à la vitalité de la démocratie ». « Les maires sont bien placés pour retisser et raffermir ce lien », assure l'édile de Toulouse.

Si Jean-Luc Moudenc ne prête à la France audacieuse aucune volonté de se situer « dans un rapport de force vis-à-vis de la République en Marche ni de qui que ce soit », difficile de ne pas voir que les deux cofondateurs sont particulièrement réservés voire critiques de la ligne politique droitière du nouveau président de Les Républicains, Laurent Wauquiez. Lors de l'annonce de la création du mouvement, Christian Estrosi avait d'ailleurs indiqué au Figaro vouloir se placer entre « les Républicains profondément radicalisés » et « une droite macroniste ».

Plus prudent, le maire de Toulouse assure que l'ob-



jectif est de « se regrouper, d'échanger les expériences et, de temps en temps, de prendre la parole sans rentrer dans les polémiques politiciennes partisans ni les querelles de personnes ». Après la mise en place d'un comité directeur d'une vingtaine de membres, la France audacieuse prépare un événement à Paris dans les mois qui viennent, qui pourrait prendre la forme d'un congrès fondateur permettant de réunir les 600 membres. Les différents élus travaillent en parallèle à la rédaction d'un document national qui « recense les bonnes pratiques et les initiatives innovantes que nous avons pu impulser sur nos territoires respectifs ». Dans un contexte budgétaire tendu, il y sera notamment question de fiscalité locale alors que la taxe d'habitation a été supprimée par le gouvernement.

Paul Périé ✍

POLITIC' PORTRAIT



## MICKAËL NOGAL, En Marche avant l'heure

Passé par un grand groupe d'agroalimentaire français et ancien attaché parlementaire, Mickaël Nogal est aujourd'hui l'un des benjamins de l'Assemblée nationale sous la bannière En Marche. Il défend « une efficacité économique au service de la justice sociale ».

Tiré à quatre épingle, il arbore le sourire de ceux qui avancent avec des certitudes. À 27 ans, Mickaël Nogal possède un parcours fulgurant. Après un diplôme de l'école de communication et de publicité ISCOM, il passe un an à travailler en tant que « responsable du protocole du Pavillon français à l'Exposition universelle de Milan », puis occupe le poste de responsable des relations institutionnelles au sein du groupe Orangina Suntory France. Le profil type de « ceux qui réussissent » selon Emmanuel Macron. C'est d'ailleurs avec l'étiquette En Marche que Mickaël Nogal a été élu député de la Haute-Garonne en juin dernier. « En 2014, j'ai eu l'occasion de rencontrer Emmanuel Macron par l'intermédiaire d'un ami et sa manière de voir les choses et d'écouter les gens m'a plu. Il avait déjà cette volonté de dépasser les clivages », assure-t-il. En juin 2015, il participe à la création du collectif Les Jeunes avec Macron avant d'être nommé référent En Marche pour la Haute-Garonne fin 2016. « C'est vraiment ce moment qui m'a donné envie de me lancer dans l'action politique », estime-t-il aujourd'hui.

L'Assemblée nationale, ce Toulousain en connaissait déjà les coulisses pour avoir été pendant six mois l'attaché parlementaire de Christophe Borgel, ancien député PS, durant ses études. Un engagement politique qui remonte loin. « Avec ma mère, on avait l'habitude de regarder les émissions politiques pour les commenter », se souvient Mickaël Nogal. Passé par le Mouvement des jeunes socialistes, il s'est rapidement tourné vers Dominique Strauss-Kahn « pour son expertise économique et son pragmatisme ». Malgré une campagne sans conviction pour François Hollande en 2012, il assure s'être éloigné du PS au fil du mandat.

Pour lui, le clivage droite-gauche s'est transformé « en opposition entre progressistes et conservateurs ». Dans une circonscription qui comprend les quartiers du Mirail, Mickaël Nogal défend « une égalité réelle et une efficacité économique au service de la justice sociale ». Au Palais Bourbon, comme vice-président de la Commission des Affaires économiques, il certifie « avoir fait le choix de ne pas [s']impliquer sur des sujets directement liés à [son] passé professionnel pour éviter tout conflit d'intérêts ». Ses thèmes de prédilection ? « La politique de la ville, le logement et la sécurité ».

Paul Périé ✍



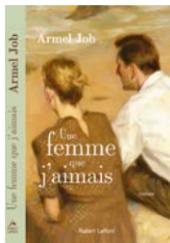
### Les HAMONISTES s'organisent

Mardi soir, s'est tenu au restaurant Le Dahu le premier Café Génération.s organisé par les représentants locaux du mouvement fondé par Benoît Hamon. Ce nouveau rendez-vous se déroulera tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois pour informer et débattre sur les grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. À noter, la présence lors de cette soirée inaugurale d'Isabelle Hardy et de Pierre Cohen qui a annoncé son ralliement à Génération.s.



## Jeux CONCOURS

Gagnez l'un  
de ces cadeaux  
en envoyant  
un mail à : [redaction@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)  
Mettre en objet :  
Jeux concours  
\*Dans la limite  
des stocks disponibles



## LIVRE

### "Une femme que j'aimais"

Une vingtaine d'années après les faits, Claude Jansens, préparateur en pharmacie à la vie sans éclat, raconte les recherches qu'il a effectuées à la suite du décès brutal de sa tante Adrienne, âgée de 55 ans, trouvée morte dans sa cuisine. Veuve, Adrienne était une femme d'une grande beauté, qui vivait recluse. Claude, âgé de 29 ans à cette époque, jeune homme tout aussi solitaire, en était silencieusement épris, comme tous les hommes qui croisaient son regard.



## LIVRE

### "L'atelier des souvenirs"

Lorsqu'elle hérite de la maison de sa grand-mère dans la Meuse, Alice décide de quitter sa vie de thésarde parisienne qui ne mène nulle part et de s'installer à la campagne. Elle se lance alors dans l'animation d'ateliers d'écriture dans deux maisons de retraite. Suzanne, Germaine, Jeanne, Elisabeth, Georges, Lucien... les anciens dont elle croise la route sont tous plus attachants les uns que les autres.

## SORTIR

# L'émigration italienne EN MUSIQUE



**ÉPOPÉE.** À partir de l'histoire de l'exode des Italiens au début du XX<sup>e</sup> siècle, le spectacle musical « *Italiens, quand les immigrés c'était nous* », traite subtilement le thème universel de la migration. Après avoir touché le public un peu partout en France, le projet fait escale au Phare, à Tournefeuille.

L'histoire de ce spectacle est aussi belle que celle qu'il raconte. L'aventure de "Italiens, quand les immigrés c'était nous" a débuté modestement, il y a cinq ans, à l'Isle-en-Dodon, avec une chorale amateur et quelques musiciens. Aujourd'hui, le Gruppo Incanto en est à plus de 50 représentations partout en France, dont les 20 dernières à guichets fermés.

« Le spectacle est né de la publication de l'ouvrage "Italiens, 150 ans d'émigration en France et ailleurs" (Editalie éditions). Il raconte le plus grand exode de l'histoire moderne. Celui des 27 millions d'Italiens qui ont quitté la Péninsule pour les quatre coins du monde », relate Rocco Femia, directeur de la revue franco-italienne Radici, installée à Toulouse. C'est ce dernier qui a initié le projet. Dans le témoignage qui sert de fil rouge à la mise en scène, il évoque d'abord la situation en Italie au moment du départ, puis le voyage de l'espoir. Mais aussi l'enracinement dans les pays d'accueil et le racisme dont les Ita-

liens ont été victimes. Sur scène, un écran projette des images et des vidéos qui viennent ponctuer le récit d'événements ayant marqué l'histoire de l'émigration. La direction musicale, quant à elle, est assurée par Julien Ursule, violoniste toulousain qui a rejoint le projet en cours de route. « Les 15 chansons du spectacle sont toutes en lien avec des événements cités dans le texte », explique-t-il. Comme, par exemple, une ballade sur l'histoire de Sacco et Vanzetti, émigrés anarchistes injustement condamnés à mort et exécutés aux États-Unis dans les années 20. Du nord au sud, de la tarentelle aux airs de bel canto, c'est toute la musique traditionnelle italienne qui est passée en revue

avec comme base instrumentale, la présence incontournable de la mandoline et de l'accordéon. Un répertoire jusqu'alors peu connu de l'instrumentiste : « C'était passionnant de me plonger dans cette culture. Les musiques traditionnelles sont loin d'être ringardes. Certaines sont assez recherchées musicalement, ce n'est pas pour rien qu'elles traversent le temps. »

Les 25 chanteurs qui composent la chorale ont beau être amateurs, rien de plus facile pour Julien Ursule que de travailler avec eux : « Certains ont eux-mêmes

gravi les Alpes à pied. Leur chant est tellement viscéral qu'il n'y a rien à leur dire ». C'est certainement cette authenticité qui touche tous ceux qui ont vu le spectacle. Dans le public, beaucoup de personnes d'origine italienne évidemment, mais pas que. « À la base, je ne connais pas grand-chose à cette histoire. Mais l'émigration est un thème universel. J'en suis issu moi-même et suis toujours aussi ému à chaque représentation », témoigne Julien Ursule. À partir d'un point de vue humain et sans moralisation, le spectacle trouve, de surcroît, un écho particulièrement bienvenu dans l'actualité. Après une escale au Phare, le Gruppo Incanto poursuivra sa route. Une tournée est prévue dans les pays d'accueil de l'émigration italienne. Une autre, encore plus symbolique, est en pourparler en Italie. À suivre.

Nicolas Mathé ✍

## RADICI, bien plus qu'une revue

Le 9 février à 20h30  
au Phare (Tournefeuille).  
22,80 €

Véritable centre névralgique de la communauté italienne à Toulouse, la revue Radici multiplie les projets, notamment les productions musicales. Le 3 mars prochain à l'Auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines aura lieu un concert intitulé "Les inoubliables". Les grandes bandes originales du cinéma italien seront revisitées par le Radici Orchestra.

## Où lirez-vous la presse quand les smartphones auront disparu ?



Sur papier, certainement, et sur d'autres supports qui n'existent pas encore.

La presse a déjà beaucoup changé. C'est même le média qui a le plus évolué.

Aujourd'hui, 93 % des jeunes entre 15 et 24 ans lisent la presse au moins une fois par mois quel que soit le support\*. Demain, pour vous accompagner, nous évoluerons encore. Mais ce qui ne changera pas, c'est la qualité du travail de nos journalistes. C'est et cela restera notre cœur de métier. Et nous trouverons toujours le moyen de vous rendre accessible une information de qualité qui vous procure du plaisir.

Notre évolution ne se fera pas sans votre avis, exprimez-le sur [demainlapresse.com](http://demainlapresse.com)

avec

**#DemainLaPresse**  
DEMAINLAPRESSE.COM

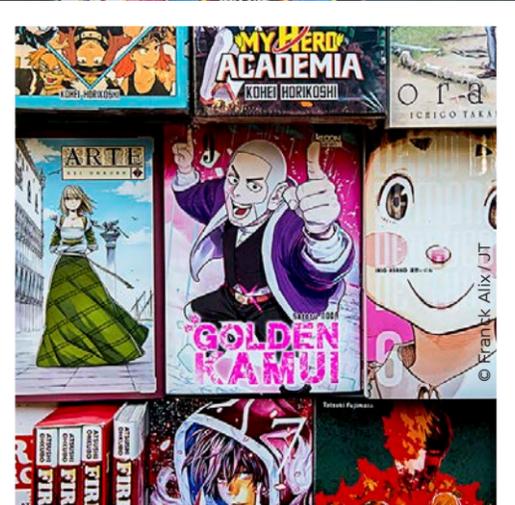
## SORTIR



© Franck Aïx / JT

33 Rue d'Embarthe, 31000 Toulouse  
07 83 06 78 40

[mugencafe.com](http://mugencafe.com)   
Mugen Café 



## LA CULTURE NIPPONE sous toutes ses formes

**BANZAI.** Le Mugen Café n'est pas un café ordinaire. S'il est possible d'y siroter un latte, une limonade ou un thé à la fleur de cerisier, c'est surtout l'endroit rêvé pour côtoyer la culture nippone. Depuis son ouverture en novembre 2017, ce café-librairie ambitionne de devenir un point de rencontre pour férus de mangas, de gastronomie, de jeux de société et autres spécialités japonaises.

À quelques pas du Jardin japonais de Toulouse et juste derrière l'École internationale du manga et de l'animation (EIMA), entre Compans-Cafarelli et Saint-Sernin, vient de s'installer un café à la sauce nippone : le Mugen Café. « Pour l'instant, notre activité se concentre particulièrement sur le salon de thé, où il est possible de partager une boisson (non alcoolisée, ndlr) entre amis, mais aussi de lire sur place un guide sur le Japon ou le premier tome d'une série manga », explique le cofondateur Romain Luet, un ancien ingénieur en télécom.

« Nous proposons également un coin lecture avec plus de 4000 volumes à dévorer sur place via un système d'abonnement (exemple : 10 heures pour 20€) ou de forfait horaire (première heure : 2€50) », continue son acolyte Hugo Pauillac, libraire de formation et véritable fan de manga... Ce dernier a d'ailleurs lu tous les ouvrages présentés et se fait un plaisir de partager sa passion avec les clients. « J'aime faire découvrir des mangas plus confidentiels que Naruto. Je pars du principe qu'il en existe un

pour tout le monde car il y en a pour tous les goûts, que ce soit autour du café, du poker ou de l'art de vivre dans les bois ! » Une sélection est proposée à la vente puisque cet endroit atypique fait aussi office de mini-librairie.

*« Nous voulons être un véritable point de rencontre autour de la culture nippone »*

Deux fois par semaine, des ateliers dédiés à la culture nippone sont également organisés en collaboration avec des associations spécialisées comme Wakaba. « Nous avons lancé le premier mi-janvier sur l'origami. En février, nous en programmerons d'autres, notamment sur l'art de porter un kimono ou sur le Shogi, sorte d'échecs japonais. Certains sont gratuits et d'autres payants », continuent les deux trentenaires, qui envisagent en outre d'exposer des tableaux ou objets d'inspiration japonaise.

Si la majorité de la clientèle se compose pour l'instant d'étudiants et de jeunes adultes, des familles et même des retraités commencent à pousser leurs portes, notamment le week-end. Histoire de s'évader à peu de frais de la Ville rose pour s'immerger au pays du Soleil levant... « Nous voulons être un véritable point de rencontre autour de la culture nippone », concluent les deux associés.

D'ici l'été, ils veulent poursuivre leur diversification en se lançant dans le snacking nippon, avec des yakisoba pan (hot-dog aux nouilles), des tamagoyaki (omelettes) ou des dorayaki (crêpes fourrées à la pâte de haricots rouges) qui réjouiront les papilles des étudiants de l'université de droit voisine. Le tout, préparé par Romain Luet. Si les finances le permettent, et si la mairie les autorise à exploiter leur sous-sol, ils pensent aussi à mettre en place une salle de jeux vidéos autour du rétro-gaming ainsi qu'un coin épicerie pour vendre des produits alimentaires spécialisés. Une multitude d'idées qui correspond bien au nom de leur café : « Mugen signifie infini en japonais, et la notion de café de l'infini nous semblait ouvrir sur beaucoup de possibilités. »

Si la majorité de la clientèle se compose pour l'instant d'étudiants et de jeunes adultes, des familles et même des retraités commencent à pousser leurs portes, notamment le week-end. Histoire de s'évader à peu de frais de la Ville rose pour s'immerger au pays du Soleil levant... « Nous voulons être un véritable point de rencontre autour de la culture nippone », concluent les deux associés.

## Des vers de terre DANS NOS DÉCHETS

**FILTRE.** La lombri-station est une station d'épuration utilisant les vers de terre pour purifier les eaux usées et composter les déchets. Mis en place dans l'Hérault depuis 2004, le concept s'attelle à dépasser les préjugés pour démontrer ses avantages environnementaux.



secteurs des loisirs, de l'agriculture et de l'industrie, ou qui est rejetée dans la nature», assure la commune. Plutôt que d'être

stockés dans des décharges, les déchets solides sont quant à eux traités par lombricompostage et transformés en compost. «La lombri-station valorise les déchets et ne produit pas de boue d'épuration», souligne Michel Ducos, président de Terréo, entreprise gersoise à l'origine du concept. «C'est un avantage car on ne sait pas quoi faire de ces boues. Jusqu'à présent, elles étaient épan-

Les vers se nourrissent des déchets dans la terre. Pourraient-ils en faire de même dans nos stations d'épuration? À Combaillaux, dans l'Hérault, on croit que oui. Opérationnelle depuis 2004, une lombri-station y utilise des milliers de lombriciens pour éliminer les rejets des habitants de la commune.

Les eaux usées y sont déversées dans une cuve emplies de terre contenant près de 25 000 vers par mètre carré. «Ce lombrifiltre épure l'eau en un quart d'heure. À la sortie, pas de boue, mais des crottes de vers et de l'eau quasi-potable qui peut être réutilisée dans les

liser, mais les agriculteurs sont de plus en plus réticents car elles contiennent des métaux lourds.»

Pas de boue, pas d'odeur, pas de produit chimique. La lombri-station a tout pour plaire. Elle a d'ailleurs été lauréate du Prix européen de l'innovation en 2010 et été sélectionnée en 2017 par la Fondation pour la nature et l'homme, à l'occasion des trophées Mon impact positif. Même son prix est attractif : environ 500 000 € pour un équipement comme celui de Combaillaux, soit 20 % moins cher qu'une station d'épuration classique. Pourtant, les communes renâclent à le mettre en place, malgré le soutien de la Région et de l'Ademe, l'agence de l'environnement. «Nous n'avons pas les moyens des grands groupes comme Veolia ou la Saur qui nous font face pour convaincre les collectivités», regrette Michel Ducos. L'entrepreneur ne perd pas espoir : une station de lombricompostage pourrait en effet voir le jour à Langon en Gironde l'année prochaine.

Gaël Cérez ✍



CONTACTEZ-NOUS !

Pour votre DÉPÔT d'annonces légales  
et judiciaires et vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet, 31000 Toulouse



09 83 27 51 41



[annonceslegales@lejournaltoulousain.fr](mailto:annonceslegales@lejournaltoulousain.fr)

## Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1<sup>er</sup> janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



### CONSTITUTIONS



**Me Sébastien SALESSES**  
notaire à TOULOUSE (31)  
4 et 5, pl. Wilson

Suivant acte reçu par moi, le 01/02/2018, il a été constitué la Société Civile suivante : **Dénomination** : JO-SANS31 - **Forme** : société civile régie par le titre IX du livre III du Code civil - **Siège** : 60, boulevard des Récollets Résidence le Périgord - Bât. B. - 31400 TOULOUSE - **Durée** : 99 ans - **Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, et ceux pouvant en constituer l'accessoire. - Apport en numéraires - **Capital social** : 1500€ - **Premiers Gérants** : Mme Suzanne JOZAN, demeurant à TOULOUSE (31400) 60 boulevard des Récollets Rés. le Périgord - Bât B. ; Et M. Jonathan JOZAN, demeurant à PARIS 20<sup>EME</sup> (75020) 40 rue des Grands Champs, nommés sans limitation de durée. - **Clause d'agrément** : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. - **Immatriculation** au RCS de TOULOUSE.

Pour avis.



### SCP AVOCATS

**BAGET-CLAVERIE**  
6 Rue Montpensier - 64000 PAU

**PLAISANCE SPORT CENTER**  
Société en Commandite Simple  
au capital variable de 40 050 Euros  
Siège social : 1 Rue Gustave Gaspard CORIOLIS  
31830 PLAISANCE DU TOUCH

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PAU du 5 Février 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : PLAISANCE SPORT CENTER - **Forme sociale** : Société en Commandite Simple, - **Siège social** : 1 Rue Gustave Gaspard CORIOLIS - 31830 PLAISANCE DU TOUCH, - **Objet social** : Prestation d'accompagnement ou libre accès aux activités sportives en salle, cours collectifs et individuels ; coaching personnalisé avec suivi ; vente de boissons, de protéines et dérivés. - **Durée de la Société** : 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, - **Le capital social variable initial est de 40 050 Euros ; il ne peut être inférieur à 4 005 Euros.** - Associé commandité gérant : Monsieur Thomas, Richard, Roger LOMBARD demeurant à SAINT-GAUDENS 31800 - 4 Bis Impasse Massadel a été désigné gérant statutaire pour une durée indéterminée. - Associé commandité gérant : Monsieur Antoine, Pierre DELLERUE demeurant à TOULOUSE 31200 - 47 Chemin de Jaffary Bât. B - Appt. 10 a été désigné gérant statutaire pour une durée indéterminée. - **Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.**

Pour Avis

Suivant un acte ssp en date du 30/01/2018, il a été constitué une SASU **Dénomination** : SIGAR ONE **Nom commercial** : SIGAR ONE **Siège social** : 12 Avenue De Toulouse 31270 CUGNAUX **Capital** : 1000 € **Objet** : conseil en financement **Durée** : 99 ans **Président** : M. JEANVOINE Benoit 12 Avenue De Toulouse 31270 CUGNAUX **Immatriculation au RCS de TOULOUSE**

### AUDISUD EXPERTISE

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée TOM TROUV' TOUT  
**SIÈGE SOCIAL** : AIGREFEUILLE 31280 - 11 Chemin de Bellevue  
**OBJET** : L'achat et la vente de matériel de motoculture d'occasion, de matériel d'entretien d'espace vert d'occasion et outillage d'occasion, l'achat et le vente de véhicules d'occasions.  
**DURÉE** : 99 années  
**CAPITAL** : 500 euros  
**PRESIDENCE** : Monsieur SCMIDT-LINDNER Thomas Gunther - demeurant 11 Chemin de Bellevue - 31 280 AIGREFEUILLE  
**DROIT DE VOTE** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.  
**AGREMENT** : Toute transmission et cession d'actions est soumise à l'agrément préalable du Président.  
**IMMATRICULATION** : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

### Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 6 février 2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Société par actions simplifiée à associé unique  
**DENOMINATION** : PIZZA BEN'S  
**CAPITAL** : 200 euros  
**SIÈGE** : 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE  
**OBJET** : Restauration rapide  
**DURÉE** : 99 Années  
**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
**AGREMENT DES CESSIONS** : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.  
**ORGANES SOCIAUX**  
Nomination sans limitation de durée.  
**Président** : Monsieur BENMAGHNIYA Kamel, demeurant 2 Square Molière, 93240 STAINS  
**IMMATRICULATION** : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion,

**ACTEIS**  
SCP d'avocats  
4 Rue Jules de Ressaëguier  
31000 TOULOUSE

### Avis de constitution

Par acte SSP en date du 1er février 2018, il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes : **DENOMINATION** : VPA  
**Objet social** : l'acquisition et la gestion, par voie de location ou autrement, de tous immeubles  
**Siège social** : 9 Rue des Martyrs de la Libération - 31400 TOULOUSE  
**Capital** : 1000 euros  
**Gérance** : Mme Véronique GRAVIE demeurant 9 rue des Martyrs de la libération, 31400 TOULOUSE  
**Agrement des cessions de parts** : les parts sont librement cessibles entre associés et la cession est soumise à l'agrément de la gérance dans les autres cas. La transmission des parts suppose l'agrément de l'unanimité des associés survivants.  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Suivant un acte ssp en date du 02/02/2018, il a été constitué une SCI **Dénomination** : SCI BENTO  
**Siège social** : 71 Rue Achille Viadieu 31400 TOULOUSE  
**Capital** : 1000 €  
**Objet** : en France et à l'étranger l'achat la vente la location la gérance de tous biens immobiliers accessoires annexes et connexes  
**Durée** : 99 ans  
**Gérant** : Mme LEVY ÉPOUSE PEREZ Laurence 71 Rue Achille Viadieu 31400 TOULOUSE  
**Cession de parts sociales** : la cession de parts est libre à tout porteur de part et donne l'agrément  
**Immatriculation au RCS de TOULOUSE**

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/01/2018, a été constituée la société civile immobilière dénommée Indala, ayant un capital social de cent euros divisés en dix parts sociales de dix euros chacune, dont le siège social est sis chez maître Bernard Biro, avocat, 68, rue de Verdun 31800 Miramont-de-Comminges, ayant pour objet social la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, pour une durée de 99 ans à compter de la date d'enregistrement au greffe du tribunal de commerce, ayant pour associés indéfiniment tenus aux dettes, Mme Suzanne Delal, demeurant 697, rue Jean Adoue 31800 Saint Gaudens et M. Bernard Biro, 68, rue de Verdun 31800 Miramont-de-Comminges, ayant pour gérante, Mme Suzanne Delal, demeurant 697, rue Jean Adoue 31800 Saint Gaudens, avec immatriculation au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Toulouse (31).

Avis de constitution d'une Société Civile Immobilière BELFORT  
**Dénomination sociale** : SCI BELFORT  
**Siège social** : 2 rue Bertrand de Born, 31 000 Toulouse  
**Capital social** : 700 euros divisés en 700 parts de 1 euros chacune.  
**Objet social** : L'acquisition de tous immeubles de toute nature, l'administration, l'exploitation, l'aménagement, la transformation, la location d'immeubles, la prise de participation et ainsi que toute activité y afférent.  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.  
**La gérance** est assurée par Monsieur NAÏT HAMOUD Zoubir né le 12/02/1966 à Alger, de nationalité Algérienne, demeurant 235, avenue de Muret, 31 300 Toulouse.  
**Clause d'agrément** : les parts sont librement cessibles entre Associés, conjoints et descendants directs. Toutes cessions au profit d'autres personnes doivent préalablement recueillir l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité prévue pour la modification des statuts.

Pour avis, La gérance.

Suivant un acte ssp en date du 25/01/2018, il a été constitué une SAS **Dénomination** : SAS DMP INVEST  
**Siège social** : 8 Chemin De Pompignac 31180 ROUFFIAC TOLOSAN  
**Capital** : 1500 €  
**Objet** : - gestion de participations financières et toutes activités connexes  
**Durée** : 99 ans  
**Président** : M. DE MAS Philippe 8 Chemin De Pompignac 31180 ROUFFIAC TOLOSAN  
**Cession d'actions** : soumise à agrément  
**Immatriculation au RCS de TOULOUSE**

AVIS DE CONSTITUTION, suivant acte SSP du 02/02/18 **Forme** : SCI **Dénomination** : LE GRENIER. **Objet** : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE. **Siège social** : 8 RUE PHARAON 31000 TOULOUSE. **Capital** : 3000 €. **Durée** : 99 ans. **Gérance** : MME GUNIA NADEGE demeurant 8 RUE PHARAON 31000 TOULOUSE **Immatriculation RCS TOULOUSE.**

### TRANSFERTS DE SIÈGE

**VALE TUDO**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 37, Rue escoussières  
Arnaud Bernard  
31 000 TOULOUSE  
801 335 084 RCS TOULOUSE

### Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 08 Janvier 2018, il résulte que :  
Le siège social a été transféré au 2, rue d'Austerlitz 31000 TOULOUSE, à compter du 08/01/2018.  
L'article 4 : «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

### Avis de transfert de siège social

SAS MOTION PALACE, société par actions simplifiée au capital de 50 000 €  
**Siège social** : 15 rue Michel Labrousse 31300 TOULOUSE  
Par AGE du 04 janvier 2018 les associés ont décidé de transférer le siège social au 67 allées Jean Jaurès 31000 TOULOUSE à compter de ce jour.  
**Immatriculation au RCS de Toulouse** 813 041 753  
L'article 3 des statuts est modifié comme suit : « Le siège social de la Société est établi : 67 allées Jean Jaurès ,31300 TOULOUSE»

**SNC ENERGIES RENOUVELABLES DU TUCHANAIS**  
Société au capital de 15 245 €  
Siège social : 18, route de Lauzerville 31650 Saint-Orens-de-Gameville  
R.C.S n° 434 096 327

Suivant délibération de l'AGE du 15 janvier 2018, le siège social de la société a été transféré à compter du 1er février 2018, du n° 36, rue Edouard Vaillant, 12300 Decazeville au n° 18, route de Lauzerville, 31650 Saint-Orens-de-Gameville.

Pour avis, le gérant

**SARL ICARE**  
Société au capital de 768 000 €  
Siège social : 18, route de Lauzerville 31650 Saint-Orens-de-Gameville  
R.C.S n° 450 956 644

Suivant délibération de l'AGE du 15 janvier 2018, le siège social de la société a été transféré à compter du 1er février 2018, du n° 36, rue Edouard Vaillant, 12300 Decazeville au n° 18, route de Lauzerville, 31650 Saint-Orens-de-Gameville.

Pour avis, le gérant

### Avis de modification

**Dénomination** : LASTRADA IMMOBILIER. **Forme** : SARL à associé unique. **Siège social** : 3 rue du Général Bourbaki - Appt 5 à 31200 TOULOUSE. **Capital social** : 4000.00 Euros. **N° SIREN** : 800113672RCS Toulouse. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er Février 2018, l'associé unique a décidé de transférer à compter du 1er Février 2018 le siège social qui était à TOULOUSE (31200), 3 rue du Général BOUBAKI, Apt 5 à l'adresse suivante à TOULOUSE (31000), 13 rue FALGUIERE, lot 7. L'article 4 des statuts a été modifié. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

### CESSIONS FONDS DE COMMERCE

### Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11 novembre 2017, enregistré à TOULOUSE, le 18 12 2017, dossier 2017 60561, référence 2017 A 15200, la SASU MG FOOD 31, société par actions simplifiée au capital social de 200 euros, dûment représentée par son président Monsieur MAMMAR GUERMECH Rabiaï, a cédé un fonds de « restauration rapide » exploité 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE, et immatriculée au RCS de TOULOUSE, sous le numéro 824 089 171. Pour le prix de 14 000 euros.  
A la société PIZZA BEN'S, Société par Actions Simplifiée, en cours d'immatriculation au RCS de TOULOUSE, au capital social de 200 €, dont le siège social est situé 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE.  
La date du transfert de propriété et de l'entrée en jouissance a été fixée au 11 novembre 2017.  
Les oppositions seront reçues au siège social de la Société par Actions Simplifiée, PIZZA BEN'S, 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE

Suivant acte sous seing privé en date du 11 novembre 2017, enregistré à TOULOUSE, le 18 12 2017, dossier 2017 60561, référence 2017 A 15200, la SASU MG FOOD 31, société par actions simplifiée au capital social de 200 euros, dûment représentée par son président Monsieur MAMMAR GUERMECH Rabiaï, a cédé un fonds de « restauration rapide » exploité 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE, et immatriculée au RCS de TOULOUSE, sous le numéro 824 089 171. Pour le prix de 14 000 euros.  
A la société PIZZA BEN'S, Société par Actions Simplifiée, en cours d'immatriculation au RCS de TOULOUSE, au capital social de 200 €, dont le siège social est situé 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE.  
La date du transfert de propriété et de l'entrée en jouissance a été fixée au 11 novembre 2017.  
Les oppositions seront reçues au siège social de la Société par Actions Simplifiée, PIZZA BEN'S, 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE

Suivant acte sous seing privé en date du 11 novembre 2017, enregistré à TOULOUSE, le 18 12 2017, dossier 2017 60561, référence 2017 A 15200, la SASU MG FOOD 31, société par actions simplifiée au capital social de 200 euros, dûment représentée par son président Monsieur MAMMAR GUERMECH Rabiaï, a cédé un fonds de « restauration rapide » exploité 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE, et immatriculée au RCS de TOULOUSE, sous le numéro 824 089 171. Pour le prix de 14 000 euros.  
A la société PIZZA BEN'S, Société par Actions Simplifiée, en cours d'immatriculation au RCS de TOULOUSE, au capital social de 200 €, dont le siège social est situé 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE.  
La date du transfert de propriété et de l'entrée en jouissance a été fixée au 11 novembre 2017.  
Les oppositions seront reçues au siège social de la Société par Actions Simplifiée, PIZZA BEN'S, 2 Rue Arthur Rimbaud, 31200 TOULOUSE



**Antoine GINESTY**  
**Sébastien SALESSES**  
Notaires Associés  
Etude Place WILSON

### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Sébastien SALESSES Notaire Associé à TOULOUSE (31) 4 et 5 place Wilson, le 29/01/2018, enregistré au SPFE TOULOUSE 3 le 02/02/2018 dossier 2018 06281 réf. 2018NO0100 ; Mme Emilie FAVOT, commerçante demeurant à LANNEMEZAN (65300) 425 rue des Résistants ; A cédé à la Société dénommée O PTITS PRIMEURS, S.A.R.L. au capital de 1.500€, dont le siège est à SAINT-GAUDENS (31800), 11 bd. Charles De Gaulle, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n°831517875 ; Un fonds de commerce de vente de fruits et légumes, produits du terroirs, fleurs en sédentaire et en ambulant sis à SAINT GAUDENS (31800), 11 Boulevard Charles de Gaulle, pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au RCS de TOULOUSE sous le n°523344083 avec tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds ; Moyennant le prix de 40.000€ s'appliquant aux éléments incorporels pour 20.000€ et au matériel pour 20.000€ ; Entrée en jouissance au 05/09/2017. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales à EGIDE, Mandataire-judiciaire, S.A.S., 4 rue Amélie - 31000 TOULOUSE.

Pour avis, Me GINESTY.

### NOMINATIONS DIRIGEANT(S)

**ARTBOOK EDITIONS**  
SARL au capital de 30000 €  
Siège social : Camin De Pujol 31440 CHAUM  
818060253 RCS de TOULOUSE

Par AGO du 29/01/2018, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. MASTANTUONO Philippe demeurant Camin De Pujol 31440 CHAUM à compter du 29/01/2018 en remplacement de Mme HONORÉ Laurence démissionnaire  
Mention au RCS de TOULOUSE

Forme : SAS dénomination : EPURE au capital de 3 000 € **SIÈGE** : 11, Allée des Murières - 31700 Blagnac, 825 190 614 RCS TOULOUSE. L'AGE du 16/12/2017 constate la fin de fonction de Monsieur Jean-Christophe BERNI, demeurant 9, Chemin du Garos - 31410 Longages en qualité de Directeur Général à compter du 16/12/2017. Modifications au RCS TOULOUSE.

### DISSOLUTIONS

« SO.RENT.TP »  
SASU au capital de 1000 €  
1 Rue VALETTE, BAT E  
APPARTEMENT 602  
31 450 POMPERTUZAT  
RCS TOULOUSE : 804 838 688

### Avis de dissolution anticipée

Par décision en date du 30 Décembre 2017, l'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la SASU « SO.RENT.TP » à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.  
Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame DANIEL Dominique France demeurant 20 rue du Pauntill 31 420 AURIGNAC, à compter du 30 décembre 2017.  
Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis et mention. Le liquidateur.

**DELPHIS TECHNOLOGIES**  
S.A.S. au capital de 10 000,00 Euros  
Siège social : 12 Clos de la Myrte  
31470 FONTENILLES  
R.C.S : 503146797

**Avis de parution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 Décembre 2017, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-2 à L. 237-13 du Code de commerce. La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ».

Le siège de la liquidation est fixé 12 Clos de la Myrte 31470 FONTENILLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Pour avis,  
Le Liquidateur

**SCI TELEMA**  
SCI au capital de 100 €  
Siège social : 12 Rue Du Chateau  
31530 LE CASTERA  
791529357 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 08/12/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 08/12/2017. Mme GUCHENS CAROLE demeurant 22 Rue Pasteur 40130 CAPBRETON a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS de TOULOUSE

**SCI DINA**  
SCI au capital de 100 €  
Siège social : 12 Rue Du Chateau  
31530 LE CASTERA  
791 528 581 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 08/12/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 08/12/2017. Mme GUCHENS CAROLE demeurant 22 Rue Pasteur 40130 CAPBRETON a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS de TOULOUSE.

**LIQUIDATIONS**

RESOLUTION MICRO, SARL au capital de 21 000€, 1110 rte de Saiguède, 31470 saint Iys, 489 439 422 RCS Toulouse. L'AGO a approuvé, le 2.2.2018, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Tesson Jacques, 9 allée de la lande menue, 56760 Pénestin pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 2.2.2018. Mention au RCS de Toulouse.

SARL VIJA aircraft engines, au capital de 35 000 €. Siège social : 96 avenue de la colonne, 31500 TOULOUSE. RCS Toulouse : 504 794 785 L'AGO du 02/02/2018 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jacques TRINCAL de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/02/2018. Mention au RCS Toulouse.

**MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL**

**PLATRES GARONNAIS**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital social de 40 000 Euros  
Quartier Jouanes  
31430 LE FOUSSERET  
RCS TOULOUSE : 431 540 004

Aux termes d'un acte sous seing privé du 24 janvier 2018 à LE FOUSSERET (31430), il a été décidé, à compter du 24 janvier 2018, de l'augmentation du capital social, par l'incorporation du compte-courant d'associé de la société GSF INVEST d'un montant de 30 000 Euros et la création de 16 actions nouvelles d'une valeur nominale de 500 Euros.

L'ancien capital social s'élevait à 40 000 Euros. Le nouveau capital social s'élèvera désormais à 48 000 Euros.

Aux termes du même acte, il a été décidé à compter du 24 janvier 2018, de transférer le siège social et l'établissement principal qui étaient fixés au Quartier Jouanes à LE FOUSSERET (31430) pour les fixer désormais au 12, Zone d'Activité de Masquère à CAZÈRES (31220) et de la transformation de la société en Société à Responsabilité Limitée.

La transformation s'accompagne des modifications suivantes :  
Modification de la forme juridique: Transformation de la Société par Actions Simplifiée à compter du 24 janvier 2018 en Société à Responsabilité Limitée.

Nomination du Gérant : Monsieur David BLANC démissionne de ses fonctions de Président à compter du 24 janvier 2018. Corrélativement, il est nommé Gérant à compter du 24 janvier 2018 pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis, le représentant légal.

**INNERSENSE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 67.751 euros  
porté à 76.716 euros  
Siège social : C.E.E.I THEOGONE,  
10 avenue de l'Europe  
31520 RAMONVILLE ST AGNE  
802 242 628 RCS TOULOUSE

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 décembre 2017, du certificat de dépôt des fonds établi le 29 décembre 2017 par la BANQUE POPULAIRE OCCITANE, du procès-verbal des décisions du Président du 29 décembre 2017 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 8.965 euros par émission de 8.965 actions nouvelles de numéraire, et porté de 67.751 euros à 76.716 euros.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à soixante-sept mille sept cent cinquante et un euros (67 751 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à soixante-seize mille sept cent seize euros (76.716 euros).

Pour avis,  
Le Président

**DIVERS**



Suivant acte SSP du 2 /01/2018, Monsieur Luis RAMIREZ CORDOVA demeurant 8 rue Charles SALVY 46100 FIGEAC, RCS TOULOUSE 799 456 017 a donné en location-gérance à la société CHAKANA L'ATELIER, SAS au capital de 5 000 €, siège : 11 Place CARNOT 46 100 FIGEAC, RCS CAHORS 828 053 603.

Un fonds artisanal de réparation horlogerie bijouterie qu'il exploite à FON-SORBES (31470) Centre commercial Saint Nicolas II pour une durée de un an à compter du 01/01/2018, renouvelable par tacite reconduction.

**GFI INC SARL**  
16 Avenue des Pyrénées,  
31600 MURET  
Société au capital de 500 €  
no SIRET 792 140 212 00012  
RCS de Toulouse

**Avis de changement de siège social et modification des statuts**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 janvier 2018, la société a décidée de transférer le siège social du 16 avenue des Pyrénées, 31600 Muret au 11 rue Jean Jaurès, 31390 Carbonne à compter du 19 janvier 2018 et d'ajouter à l'objet social de la société les activités suivantes: Galerie d'art, commerce d'objet d'art et de décoration, photographie et commerce de matériel en liaison avec ces activités et de modifier les articles 2 et 4 des statuts en conséquence.

Pour avis et mention, la Gérance.

**Centre de chirurgie vasculaire et thoracique GIRAUD-CRON-CASBASR**

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de médecins  
Au capital de 48 000 euros  
49 Allées Charles de Fitte  
31300 Toulouse  
492 180 989 RCS Toulouse

Par délibération du 23 novembre 2017, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 16 000 € et de le ramener ainsi de 48 000 € à 32 000 € par voie de rachat de parts sociales.

Par délibération du 22 janvier 2018, les associés ont :

- constaté le rachat des parts sociales et leur annulation. Le capital social se trouve ainsi ramené à effet de la date de l'assemblée de 48 000 € à 32 000 €.
- pris acte de la démission de Monsieur Claude GIRAUD de ses fonctions de gérant,
- modifié la dénomination sociale qui devient : « Centre de chirurgie vasculaire et thoracique CRON-CASBAS ».

Les articles 2 « dénomination » 6 « apports » et 7 « capital social » ont été modifiés en conséquence.

Pour avis  
La gérance



**NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL**

**NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL (SA D'HLM) Vend UNE MAISON à FLOURENS (31130), Résidence LE PARC DE L'ALIE 11 Allée du Parc - UG 3170 - EI 0074 T4 de 83,4 m<sup>2</sup>, lot n° 6 - Classe Energie : C - Quote-part de charges de copropriété : 1.020 € par an soit 85 € par mois environ Prix locataire NLM du département : 135.800 euros\* Prix locataire NLM de la résidence : 119.000 euros\*** (sous respect de certaines conditions) Lot soumis au statut de la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété : 32 lots Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures \* (hors frais de notaire et bancaires) **Renseignements et Ventes :** GROUPE SNI - GIE VENTES Sébastien LAPEYRE - Tél : 09 79 99 02 12 - [slapeyre@groupesni.fr](mailto:slapeyre@groupesni.fr) Offre réservée exclusivement aux locataires du NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL du département de LA HAUTE GARONNE (31) ainsi qu'aux gardiens du NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.



**NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL**

**NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL (SA D'HLM) Vend UNE MAISON à BLAGNAC (31700), Résidence LE LAC 8 rue d'Auvergne - UG : 9871 - EI 0514 T4 de 80 m<sup>2</sup>, lot n° 7 - Classe Energie : C - Quote-part de charges de copropriété : 480 € par an soit 40 € par mois environ Prix locataire NLM du département : 147.000 € \*Prix locataire NLM de la résidence : 127.400 € \*** (sous respect de certaines conditions) Lot soumis au statut de la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété : 37 lots Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures \* (hors frais de notaire et bancaires) **Renseignements et Ventes :** GROUPE SNI - GIE VENTES Sébastien LAPEYRE - Tél : 09 79 99 02 12 - [slapeyre@groupesni.fr](mailto:slapeyre@groupesni.fr) Offre réservée exclusivement aux locataires du NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL du département de LA HAUTE GARONNE (31) ainsi qu'aux gardiens du NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.



**Notre NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**

09 83 27 51 41

**RECTIFICATIFS**

CORRECTIF A L'INSERTION DANS LE JOURNAL TOULOUSAIN N°774 DU 01/02/2018.

La SAS dénommée ALGO OCCITANE S.A.S.U. a été constituée le 02.01.2018 et non le 22.12.2017.

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 01/02/2018, concernant la société COPLAND. Il a lieu de lire : prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2017.

**Pour votre DÉPÔT d'annonces légales et judiciaires**



32 Rue Riquet  
31000 Toulouse



[annonceslegales@lejournaltoulousain.fr](mailto:annonceslegales@lejournaltoulousain.fr)

**Le GIP PPLE lance le portail : PPLE.fr**



**Le site de référence des informations et de la publicité légale des entreprises**

**Les trois acteurs du domaine de la publicité légale :**

- l'APTE (Association de la Presse pour la Transparence Économique),
- le CNGTC (Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce),
- la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative),

mettent à disposition des usagers un nouveau Portail d'accès à la Publicité Légale des Entreprises : PPLE.fr

Accessible à partir de l'adresse [www.pple.fr](http://www.pple.fr)

ce nouveau site offre un accès unique à l'ensemble des informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales détenues par les sites :

- [actulegales.fr](http://actulegales.fr) qui référence l'ensemble des annonces publiées dans les journaux français d'annonces légales ;
- [bodacc.fr](http://bodacc.fr) qui détient les données publiées sur le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales ;
- [infogrefre.fr](http://infogrefre.fr) qui centralise l'ensemble des documents déposés aux registres du commerce.



Mis en œuvre dans le cadre du GIP (Groupement d'intérêt public) PPLE, le portail offre la possibilité de rechercher une entreprise, soit par :

- l'utilisation de mots-clés à travers une recherche « full-text »
- ou une recherche avancée,
- soit via le département en cliquant sur une carte de France,
- soit par le code APE,
- soit encore en affichant les dernières entreprises ayant enregistré un mouvement.

Le site offre l'accès à plus de 8 millions d'entreprises et indique pour chacune d'elle, les informations ou publicités légales disponibles sur les sites partenaires. L'utilisateur peut ensuite afficher l'information qu'il recherche directement sur le site partenaire ([Infogrefre.fr](http://Infogrefre.fr), [Bodacc.fr](http://Bodacc.fr) ou [Actulegales.fr](http://Actulegales.fr)).

La mise en place de ce portail vise à contribuer à la transparence économique en associant les 3 acteurs français de la publicité légale.



**Infogrefre.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.**

L'INFORMATION LÉGALE SUR LES ENTREPRISES